



# Rapport Financier Annuel 2018



## SOMMAIRE

<b>PARTIE I - Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel.....</b>	<b>Page 4</b>
<b>PARTIE II - Rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 incluant le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise .....</b>	<b>Page 5</b>
<b>PARTIE III - Comptes consolidés annuels du groupe HIOLLE Industries au 31 décembre 2018</b>	<b>Page 35</b>
<b>PARTIE IV - Comptes sociaux annuels de la société HIOLLE Industries au 31 décembre 2018</b>	<b>Page 72</b>
<b>PARTIE V - Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes 2018.....</b>	<b>Page 88</b>

## **PARTIE I - ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018**

« Je soussignée, Véronique HIOLLE, Présidente du Directoire, atteste par la présente, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 figurant dans le Rapport Financier Annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion du Directoire ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Prouvy, le 30 Avril 2019.

Véronique HIOLLE  
Présidente du Directoire

**PARTIE II - RAPPORT DE GESTION**  
**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**  
**PRESENTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**DU 07 JUIN 2019**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et de notre Groupe durant l'exercice 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la sincérité et à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## 1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

---

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811 et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANC à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2018, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 13 filiales françaises et 5 filiales étrangères (marocaine, algérienne, suisse, canadienne et sénégalaise) intégrées globalement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

**- Le pôle « Services et Environnement » avec :**

- l'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauterie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance...),
- les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains
- la conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage,
- l'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets,
- les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets,
- l'ingénierie dans le traitement de l'eau,
- les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

**- Le pôle « Ferroviaire et Aéronautique » avec :**

- la maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers.
- l'automatisme industriel et l'électronique
- l'usinage de précision
- le câblage d'équipements électriques embarqués et les prestations d'intégration et de réparation sur sites pour les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique.

## 2. SITUATION ET ACTIVITES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

---

### 2.1. FAITS MARQUANTS ET CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2018

Le Groupe HIOLLE Industries enregistre en 2018 un résultat net en hausse de 3 609 K€.

Le Groupe a créé au cours de l'année 2018 d'une part une filiale au Canada (HIOLLE Industries Canada détenue à 100 %) pour développer les activités ferroviaires en accompagnement des grands donneurs d'ordre et d'autre part, une filiale au Sénégal (Amodiag Sénégal détenue à 52%) pour développer les études en eau potable et assainissement.

Le Groupe a acquis fin novembre 2018 les 49 % du capital de la société HYPERCO INTERNATIONAL portant ainsi sa détention à 100%.

Les chiffres clés en K€ sont les suivants :

En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>85 773</b>	<b>75 708</b>	<b>13.29 %</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	28 021	30 903	-9.33 %
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	57 752	44 805	28.9%
<b>EBITDA</b>	<b>6 863</b>	<b>3 872</b>	<b>77.25%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	1 285	743	72.95%
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	5 578	3 129	78.27%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 028</b>	<b>2 027</b>	<b>148.05%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	239	(367)	-165.12%
<i>Dont Secteur Ferroviaire et Aéronautique</i>	4 789	2 393	100.13%
<b>Résultat net</b>	<b>3 609</b>	<b>1 476</b>	<b>144.51%</b>
<i>Dont Résultat part du Groupe</i>	3 476	1 343	158 .82%

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 85 773 K€, en progression de près de 13.3% par rapport à 2017.

L'EBITDA s'établit à 6 863 K€ contre 3 872 K€ en 2017.

Le résultat opérationnel est de 5 028 K€ soit une rentabilité d'exploitation de 5.87 %.

Après un premier semestre faisant ressortir un résultat opérationnel à 1 622 K€, la rentabilité a fortement progressé sur le second semestre, le résultat opérationnel du second semestre s'élève à 3 406 K€, soit deux fois plus de rentabilité pendant que l'activité permettait de voir le Chiffre d'affaire progresser de 9 % sur la même période.

L'année 2018 affiche une performance d'exploitation exceptionnelle au regard des dix dernières années. La stratégie du Groupe de développement à l'international et les croissances externes ont permis d'améliorer la rentabilité du Groupe.

Le résultat net ressort à 3 609 K€ pour une rentabilité maîtrisée de près de 4.2 %.

Le secteur Ferroviaire et Aéronautique (67.3% du CA), présente une activité beaucoup plus soutenue. Le chiffre d'affaires s'établit à 57 752 K€ au 31/12/2018, en progression de 28.9 % par rapport à 2017. La stratégie de développement à l'international s'est accentuée avec la création de la 4<sup>ème</sup> filiale à l'étranger : HIOLLE Industries Canada spécialisée dans la réalisation de câblage ferroviaire.

Comme attendu, le résultat opérationnel du secteur est à 4 789 K€, soit une rentabilité de 8.3 % du chiffre d'affaires en progression de trois points par rapport à l'année précédente.

Le secteur Services Industriels et Environnement (32.7% du CA) réalise un chiffre d'affaires de 28 021 K€, en diminution de 9.33% par rapport à 2017. La rentabilité s'améliore avec un retour à un bénéfice de 239 k€ après une perte opérationnelle de 367 K€ sur l'année 2017.

#### **Situation financière au 31/12/2018**

L'endettement financier atteint 8 259 K€ pour une trésorerie positive de 7 043 K€. Le groupe présente donc un endettement net de 1 200 K€. Les capitaux propres s'élèvent à 31 767 K€. Le ratio d'endettement est de 3.77 %.

## **2.2. INFORMATIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2018**

HIOILLE Industries, société cotée sur le marché régulé EURONEXT GROWTH Paris, est tenue d'établir des comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation évolue en fonction des prises de participations ou des cessions de titres. Le périmètre pour l'exercice 2018 est précisé au paragraphe 2.2.2.

### **2.2.1 Présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne présente des différences dans leur date d'application avec le référentiel « *as issued by IASB* », qui sont sans impact sur le Groupe HIOILLE Industries.

Conformément aux textes en vigueur, nous vous informons des modifications intervenues dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation retenues en 2018.

Les nouvelles normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Classement et évaluation des instruments financiers, dépréciation des actifs financiers et opérations de couverture », ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 – cf *détails dans l'Annexe des comptes consolidés en Note 3-1*.

Le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018 :

- IFRS 16 « Contrats de location » ; une analyse des impacts de la première application est en cours ;
- Amendement à l'IAS 19 « Avantages au personnel »
- Amélioration des IFRS cycle 2015-2017 concernant IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23, IFRIC 23 relative au traitement des incertitudes, aux traitements fiscaux.

### **2.2.2 Périmètre du groupe**

Les sociétés, pour lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par Intégration Globale. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir de prendre les décisions d'ordre opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités des filiales.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable ou, avec la mise en application de la norme IFRS 10, un contrôle conjoint avec d'autres partenaires, sont consolidées par Mise en Equivalence.

Au 31 décembre 2018 toutes les filiales sont consolidées par intégration globale. Le périmètre de consolidation 2018 se présente de la manière suivante :

Raison sociale	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle Au 31/12/2018		Pourcentage de contrôle Au 31/12/2017	
		Contrôle direct	Contrôle indirect	Contrôle direct	Contrôle indirect
Société mère SA HIOLLE INDUSTRIES	Société Mère				
<b>Filiales :</b>					
<b>Pôle Services et Environnement</b>					
SAS TEAM	Intégration globale	99.98 %		99.97 %	
SAS TEAM TURBO MACHINES	Intégration globale	80.00 %		80.00 %	
SAS GRAFF	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
<b>SAS THERMIVAL</b>	Intégration globale	<b>0.00 %</b>		95.99 %	
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
<b>SARL AMODIAG SENEGAL</b>	Intégration globale	<b>52.00 %</b>		0.00 %	
SAS ATM	Intégration globale	75.00 %		75.00 %	
<b>Pôle Ferroviaire et Transports propres</b>					
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS EUROP'USINAGE	Intégration globale	98.68 %		98.68 %	
SAS RHEA ELECTRONIQUE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Intégration globale	49.00 %		49.00 %	
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
<b>SA HIOLLE INDUSTRIES CANADA</b>	Intégration globale	100.00 %		0.00 %	
SARL HYPERCO	Intégration globale	100.00 %		51.00 %	
SAS OCAM	Intégration globale	100.00 %			51.00 %
SARL DARD	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS LE CABLAGE FRANÇAIS	Intégration globale	100.00 %			100.00 %

Sont rentrées dans le périmètre de consolidation deux nouvelles filiales étrangères constituées en 2018 : HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC. filiale de HIOLLE Industries, et AMODIAG SENEGAL, filiale de AMODIAG Environnement.

Est sortie du périmètre de consolidation la société THERMIVAL (Société de traitements thermiques et de contrôles métallurgiques du Valenciennois) dont les titres ont été cédés intra-groupe à la holding HIOLLE Développement.

*Vous trouverez en ANNEXE 1 un résumé des données financières de chaque filiale.*

### 2.2.3 Détail des comptes consolidés

BILAN ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Goodwill	8 881 839	8 881 839
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 461 976	7 155 804
Immobilisations financières et autres actifs non courant	718 133	658 415
Stocks et encours	5 577 031	8 031 020
Créances d'exploitation	34 805 987	26 639 287
Autres créances	4 367 045	5 252 322
Trésorerie	7 043 340	7 561 364
<b>Total</b>	<b>66 855 351</b>	<b>64 180 050</b>

BILAN PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres	31 766 911	29 117 197
Dont résultat part du groupe	3 476 453	1 343 446
Dont intérêts minoritaires	76 426	254 745
Provisions pour risques et charges	2 894 510	2 446 876
Autres passifs non courant	61	329 087
Dettes financières	8 243 759	8 920 891
Dettes d'exploitation	21 204 930	20 902 244
Autres dettes	2 745 180	2 463 756
<b>Total</b>	<b>66 855 351</b>	<b>64 180 050</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	85 773 412	75 708 281
Achats consommés	(23 975 303)	(21 572 044)
Charges externes	(23 944 385)	(22 165 889)
Impôts et taxes	(1 187 455)	(1 054 997)
Charges de personnel	(29 925 284)	(26 940 771)
Dotations d'exploitation	(1 834 493)	(1 709 450)
Autres charges et produits opérationnels courants	210 741	(130 718)
Charges et produits opérationnels non courants	(89 140)	28 535
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(136 283)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 028 092</b>	<b>2 026 663</b>
Coût de l'endettement financier net	(122 306)	(161 937)
Charges d'impôts	(1 297 136)	(389 012)
Mise en équivalence	-	-
Résultat net des activités abandonnées	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 608 650</b>	<b>1 475 714</b>
<b>Dont part du groupe</b>	<b>3 476 453</b>	<b>1 343 446</b>

#### 2.2.4 Analyse sectorielle des comptes consolidés

31/12/2018	Immobilisations Corporielles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	3 055 264	161 088
Ferroviaire et Aéronautique	2 146 564	(1 361 507)
<b>Total</b>	<b>5 201 828</b>	<b>(1 200 421)</b>

31/12/2017	Immobilisations Corporielles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	3 622 320	(220 421)
Ferroviaire et Aéronautique	3 179 003	(2 246 607)
<b>Total</b>	<b>6 801 323</b>	<b>(2 467 028)</b>

	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat Opérationnel	Ebitda	Résultat Financier	Charges d'impôts	Résultat net
<b>31/12/2018</b>						
Services Industriels et Environnement	28 020 907	238 732	1 284 778	-53 355		
Ferroviaire et Aéronautique	57 752 506	4 789 360	5 577 808	-68 951		
<b>Total</b>	<b>85 773 412</b>	<b>5 028 092</b>	<b>6 862 586</b>	<b>-122 306</b>	<b>-1 297 136</b>	<b>3 608 650</b>
<b>31/12/2017</b>						
Services Industriels et Environnement	30 902 936	- 366 689	743 083	-57 979		
Ferroviaire et Aéronautique	44 805 345	2 393 351	3 129 312	-103 957		
<b>Total</b>	<b>75 708 281</b>	<b>2 026 663</b>	<b>3 872 396</b>	<b>-161 937</b>	<b>- 389 012</b>	<b>1 475 714</b>

## 2.2.5 Intégration fiscale

Il est rappelé que le groupe HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 avec toutes les filiales dont il détenait 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLLE INDUSTRIES, en tant que société mère paie l'impôt sur les sociétés, l'IFA et les quatre acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration fiscale signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leur contribution.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2018 ont les suivantes :

- SAS TEAM
- SAS EUROP'USINAGE
- SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT
- SAS APEGELEC INDUSTRIE
- SAS HIOLLE TECHNOLOGIES
- SAS RHEA
- SAS GRAFF
- SAS MECATEL

La société THERMIVAL est sortie du périmètre d'intégration fiscale suite à cession des actions le 1<sup>er</sup> juin 2018. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts a été comptabilisée pour 98 861 euros suite à la sortie de périmètre de la société THERMIVAL.

En 2018, il ressort un produit d'impôt sur les sociétés liées à l'intégration fiscale s'élevant à 169 268 euros.

## 2.2.6 Dépenses somptuaires et frais généraux du Groupe non déductibles fiscalement

Les comptes consolidés du groupe HOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts, à hauteur de 97 991 euros.

## **2.2.7 Frais de recherche et de développement du groupe**

En 2018, les dépenses de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat se sont élevées à un montant net de 627 721 euros (hors dépenses des conseils extérieurs) ; elles concernent les sociétés TEAM TURBO MACHINES pour 553 799 euros et RHEA pour 73 922 euros.

Le crédit d'impôt recherche total s'est élevé à 188 317 euros (166 140 euros pour TEAM TURBO MACHINES et 22 177 euros pour RHEA).

TEAM TURBO MACHINES a mené en 2018 des nouvelles actions de recherche et développement expérimental afin de répondre à deux problématiques :

- D'une part, procéder à la re-conception d'une roue et système d'ailettes et garnitures associé du rotor Haute Pression (5<sup>e</sup> étage du rotor comportant 8 étages) d'une turbine à condensation de 55 MW afin d'en améliorer très fortement la fiabilité et la durée de vie tout en maintenant le rendement ; la spécificité étant que ce 5<sup>e</sup> étage comporte une zone de soutirage de vapeur. Cette nouvelle action de recherche vise principalement à maîtriser les phénomènes vibratoires au niveau du 5<sup>e</sup> étage du rotor HP.
- D'autre part, la reprise d'une action menée en 2015 relative à la re-conception d'une roue et système d'ailettes associé du rotor Basse Pression à 4 étages d'une turbine à condensation de 49 MW, avec une approche impliquant une évolution importante du système « ailette-doigt » conduisant à une action de re-conception importante de typologie de la turbine concernée.

RHEA a été amenée à engager une action de recherche et développement expérimental en vue de la création d'un système de pilotage de moteur électrique avec mise en œuvre de courants de très haute intensité.

## **2.3. INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE-MERE HIOLLE INDUSTRIES AU 31 DECEMBRE 2018**

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, au niveau de la présentation des comptes.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **2.3.1. Analyse des comptes sociaux 2018**

Il est rappelé que la SA HIOLLE Industries est une simple holding animatrice. A ce titre, son chiffre d'affaires ne représente que les prestations de « management fees » facturées aux filiales.

Les comptes sociaux 2018 font ressortir les chiffres suivants :

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	2 728 054	2 052 407
Résultat d'exploitation	170 615	-157 114
Résultat financier	2 132 241	1 791 504
Résultat courant avant impôts	2 302 856	1 634 390
Résultat exceptionnel	1 514	-214 680
Impôt sur les bénéfices	-169 268	-438 683
Résultat net	2 473 638	1 858 402

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'établit à 2 728 054 euros contre 2 052 407 euros en 2017.

Le résultat d'exploitation 2018 présente un bénéfice de 170 615 euros contre une perte de 157 114 euros en 2017. Les autres charges d'exploitation sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de « management fees » qui permettent d'équilibrer l'exploitation de HIOLLE Industries.

Le résultat financier 2018 est positif à hauteur de 2 132 241 euros.

Les produits financiers 2018 s'élèvent à 3 156 K€ correspondent principalement à :

- des dividendes distribués par les filiales à hauteur de 1 702 K€ ;
- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 113 K€.
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 1 311 K€ dont :  
386 K€ pour les titres TEAM,  
129 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,  
629 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,  
167 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Les charges financières 2018 s'élèvent à 1 024 K€ correspondent principalement à une provision pour dépréciation des titres de participation GRAFF pour 966 K€.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 514 euros. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 98 861 euros suite à la sortie de périmètre de la société THERMIVAL.

Le résultat net comptable 2018 est bénéficiaire de 2 473 638 euros, tenant compte notamment d'une économie d'impôt sur les sociétés liée à l'intégration fiscale de 169 268 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2 752 176 euros, pour une trésorerie de 2 529 412 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette négative de 222 764 euros à fin 2018.

Une nouvelle dette d'un montant de 1 000 000 euros a été souscrite auprès de la Banque Palatine pour financer l'acquisition de titres de la société HYPERCO INTERNATIONAL.

*Vous trouverez en ANNEXE 2 le tableau des résultats des cinq derniers exercices.*

### **2.3.2. Dépenses somptuaires et frais généraux de la holding HIOLLE Industries non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes sociaux 2018 de la SA HIOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge un montant total de 3 239 euros au titre des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement, au regard des articles 39-4 et 39-5 du même code.

### **2.3.3. Proposition d'affectation des résultats**

Le résultat social de HIOLLE Industries pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 représente un bénéfice net comptable de 2 473 637,71 euros, et compte tenu d'un report à nouveau créditeur de 1 781 807,40 euros, soit un total créditeur de 4 255 445,11 euros, il vous est proposé :

- de distribuer un dividende de 0,15 euros par action soit pour 9 421 056 actions, un total de 1 413 158,40 euros,
- le solde de 2 842 286,71 euros au poste « Report à nouveau ».

Tableau d'affectation du résultat :

En Euros	Affectations	Origines
<b>Origine :</b> Résultat de l'exercice (bénéfice).....		2 473 637,71
Report à nouveau (créditeur).....		1 781 807,40
<b>Affectations :</b> Distribution de dividendes : 0,15 € x 9 421 056 actions..... Report à nouveau.....	1 413 158,40 2 842 286,71	
<b>Totaux</b>	<b>4 255 445,11</b>	<b>4 255 445,11</b>

Le dividende en numéraire au titre de l'exercice 2018 sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire et aux prélèvements sociaux soit une taxation globale de 30% due sur les revenus distribués. Le prélèvement forfaitaire s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur revenu.

Lors de la mise en paiement du dividende, le montant non versé en raison de la détention par la Société d'actions propres, sera affecté au compte « Report à nouveau ».

En outre, au 31 Décembre 2018, la Société détient des actions propres à hauteur de 2 631 666,73 euros et les « Réserves indisponibles » constituées en application de l'article L.225-210 alinéa 3 du code de commerce, s'élèvent à 2 631 574,08 euros. En conséquence, un complément de 92,65 € sera prélevé sur le « Report à nouveau » pour l'affecter au poste de « Réserves indisponibles ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Distribution Globale	Dividende unitaire
2015	1 036 316,16 €	0,11 €
2016	1 318 947,84 €	0,14 €
2017	1 036 316,16 €	0,11 €

### **2.3.4. Informations concernant les délais de paiement**

En application des dispositions du code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

<b>FOURNISSEURS</b> (montants en euros)	<b>1 à 30 J</b>	<b>31 à 60 J</b>	<b>61 à 90 J</b>	<b>91 J et plus</b>	<b>Total (1 J et plus)</b>
<b>(A) Tranches de retards de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	11	6	0	23	41
Montant total des factures concernées TTC	21 334	496	-	77 403	99 588
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	1.27%	0.03%	-	4.62%	5.94%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues					-
Montant des factures exclues TTC					-
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					45

<b>CLIENTS</b> (montants en euros)	<b>1 à 30 J</b>	<b>31 à 60 J</b>	<b>61 à 90 J</b>	<b>91 J et plus</b>	<b>Total (1 J et plus)</b>
<b>(A) Tranches de retards de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	24	10	0	91	125
Montant total des factures concernées TTC	390 127	69 657	-	363 644	823 427
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	14.30%	2.55%	-	13.33%	30.18%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues					11
Montant des factures exclues TTC					380 799 €
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					45

## **2.4. FILIALES ET PARTICIPATIONS / PRISES DE PARTICIPATIONS**

Au cours de l'exercice 2018, la société HIOLLE Industries a fait l'acquisition de :

- 0,01 % de la société TEAM pour un montant de 708,50 euros ;
- 100 % de la société HIOLLE INDUSTRIES CANADA lors de sa création en Janvier 2018 pour un montant de 20 000 CAD, soit 13.377,75 euros ;
- 49 % de la société HYPERCO INTERNATIONAL (holding détenant 100 % de Ouest Câblage Aéronautique et Marine ) pour un montant de 1 107 500 euros portant ainsi sa participation à 100 %.

Elle a cédé la totalité des actions détenues dans la SAS THERMIVAL soit 95,99 % pour un montant de 105 491 euros.

Le tableau ci-après résume les mouvements et détentions *directes* en 2018 :

Sociétés détenues par la SA HIOLLE Industries (détention directe)	Détention en Début d'exercice	Acquisitions +	Cessions -	Détention en Fin d'exercice
SAS TEAM	99.97 %			99.98 %
SAS TEAM TURBO MACHINES	80.00 %			80.00 %
SAS ATM	75.00 %			75.00 %
SAS GRAFF	100.00 %			100.00 %
<b>SAS THERMIVAL</b>	95.99 %		95.99 %	0.00 %
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	99.98 %			99.98 %
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	100.00 %			100.00 %
SAS EUROP'USINAGE	98.68 %			98.68 %
SAS RHEA	100.00 %			100.00 %
SAS APEGELEC INDUSTRIE	100.00 %			100.00 %
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	99.60 %			99.60 %
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	49.00 %			49.00 %
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	100.00 %			100.00 %
<b>SPA HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC</b>	0.00 %	100.00 %		100.00 %
<b>SAS HYPERCO INTERNATIONAL</b>	51.00 %	49.00 %		100.00 %
SARL DARD	100.00%			100.00 %
SAS LE CABLAGE FRANCAIS	0.09 %			0.09 %
SA VALUTEC	6.00 %			6.00 %

Nous vous précisons en vertu de l'article L.233-13 du code de commerce, que les sociétés contrôlées ne détiennent pas de quote-part du capital de la société.

## **2.5. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Les évènements ci-après sont survenus après la date de clôture de l'exercice :

La société AMODIAG Environnement a signé un protocole d'accord avec Monsieur et Madame Nantois, pour le rachat de 100 % des titres de la société DOMEA qui développe une activité complémentaire à celle d'AMODIAG dans l'ingénierie en VRD (voirie et réseaux divers). Cette acquisition d'un montant de 50 000 euros devra avoir lieu au plus tard le 30 avril 2019, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **3. STRATEGIE ET PERSPECTIVES**

---

Le Groupe HIOLLE Industries bénéficie d'une situation financière solide et pérenne. Il poursuit une stratégie de déploiement sur 4 axes :

- Accélération du développement à l'international
- Modernisation de ses outils de production et Innovation industrielle
- Diversification des métiers et conquête de nouveaux marchés
- Positionnement affirmé auprès des grands donneurs d'ordres

Fort d'un bon carnet de commandes, d'une visibilité jusqu'en 2023 dans certains secteurs et d'une capacité d'investissements importante, le Groupe entend poursuivre son développement par une croissance organique maîtrisée et par de nouveaux projets de croissance externe.

### **4. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES DU GROUPE**

---

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement...).

#### **4.1 LES RISQUES FINANCIERS**

##### **4.1.1 Risques de liquidité liés à l'obtention de financements**

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants.

Sur 2018, les sociétés APEGELEC, OUEST Câblage Aéronautique et Marine et Le Câblage Français ont eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES, TEAM TURBO MACHINES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès de l'organisme OSEO.

La trésorerie disponible est investie à court terme dans des placements monétaires sans risques.

##### **4.1.2 Risques de change**

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

#### **4.1.3 Risques de taux d'intérêt**

Le groupe HIOLLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2018, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables s'élève à 1 300 000 €. Une variation de 1% des taux aurait donc un impact de 13 000 €.

#### **4.1.4 Risques actions**

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

### **4.2 RISQUES JURIDIQUES**

#### **4.2.1 Risques liés à l'évolution de la réglementation**

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée.

HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

#### **4.2.2 Risques liés aux litiges commerciaux**

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités.

### **4.3 RISQUES OPERATIONNELS**

#### **4.3.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis de clients importants**

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : ALSTOM 14.8 % et BOMBARDIER 18.1 %. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi sites, de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE et HIOLLE TECHNOLOGIES ont des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie Atradius.

#### **4.3.2 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements**

Les fournisseurs du groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé et le risque de dépendance est faible.

### **4.3.3 Risques environnementaux et technologiques**

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux, et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

### **4.3.4 Risques marchés et concurrence**

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier. HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

### **4.3.5 Risques fiscaux et sociaux**

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31 Décembre 2018 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du Groupe.

## **5 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

---

### **5.1 INFORMATIONS SOCIALES**

#### **5.1.1 Effectif du groupe**

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2018 est de 728 personnes (hors intérimaires) :

- 531 CDI,
- 124 CDD,
- 11 jeunes sous contrats en alternance
- 62 contrats ANAPEC (Maroc)

Dans la société holding HIOLLE Industries, l'effectif au 31 Décembre 2018 est de 11 personnes dont 10 personnes en CDI et une en alternance.

#### **5.1.2 Politique des ressources Humaines**

Les ressources humaines sont la valeur essentielle de HIOLLE Industries et font partie intégrante des axes stratégiques de développement du Groupe.

La politique des ressources humaines s'articule autour de plusieurs objectifs principaux :

- Création d'un dialogue social permanent et riche entre les salariés, les équipes de direction et le service « ressources humaines ».  
Cette mission se développe par l'intermédiaire de l'accompagnement des salariés en fin de carrière et des salariés en cours de reconversion professionnelle, du développement des entretiens individuels (développement des compétences, gestion prévisionnelle des emplois).  
La mission du service « ressources humaines » se structure et se développe par une présence régulière sur le terrain chez les filiales en associant les réunions avec les instances représentatives du personnel.
- Transfert de compétences.  
Le groupe tient à favoriser le transfert de savoir de compétences de salariés expérimentés vers de jeunes populations en favorisant les formations internes, le développement des contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation pour fidéliser notre savoir-faire métier.
- Adaptation de notre politique ressources humaines aux spécificités clients  
Pour faire face aux différents marchés en constante évolution, une remise en cause permanente est nécessaire, nous permettant de faire évoluer nos métiers par l'intermédiaire de formations en développant les compétences de nos collaborateurs.  
Groupe à taille humaine, HIOLLE Industries a fait le choix d'une gestion interactive des ressources humaines et d'un management participatif afin de révéler les multiples défis qu'engendrent l'évolution technologique, l'amélioration constante de la productivité et de la qualité au service des clients.  
Aussi, en contribuant à la performance du Groupe, chaque collaborateur est partie prenante de l'avenir de HIOLLE Industries.

## **5.2 ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

En 40 ans, les convictions de la Direction du Groupe HIOLLE Industries n'ont pas changées : l'environnement et le développement durable restent au cœur du savoir-faire et des préoccupations de ses filiales. En créant un pôle d'activité dédié aux services à l'industrie et à l'environnement, le Groupe a d'ailleurs su catalyser les synergies entre ses filiales et à poursuivre son développement dans ce domaine.

Depuis 2007, le Groupe a formalisé son engagement pour une croissance responsable dans une charte du développement durable afin de faire évoluer les pratiques et les comportements, au sein de ses filiales, vers toujours plus de conscience et de responsabilisation.

Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail de des salariés.

Le management des questions de sécurité et de santé au travail s'intègre progressivement dans le management général des filiales.

---

## **6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL**

---

### **6.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE HIOLLE INDUSTRIES**

#### **6.1.1 Capital social – Droit de vote**

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 10 000 000 euros, sans changement par rapport à fin 2011.

Au jour de la rédaction des présentes, aucune opération significative n'a été réalisée sur les titres HIOLLE Industries depuis la clôture de l'exercice.

Le capital social est composé de 9 421 056 actions soit une valeur nominale, à titre indicatif de 1,06 €.

Les actions revêtent la forme de titres nominatifs ou de titres au porteur ; les actions nominatives pouvant être converties au porteur, sauf stipulation contraire de la loi.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées ; elles sont de même catégorie.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins. Toutefois, sur demande notifiée par lettre recommandée de l'actionnaire nominatif, un droit de vote double sera attribué dans les conditions légales, aux actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Ce droit prend effet à compter du jour de réception de la demande notifiée à la Société. En revanche, le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur et en cas de transfert des actions s'il s'agit d'un transfert « en propriété ».

### **6.1.2 Répartition du capital**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code du Commerce, nous vous indiquons les détentions de plus de 5 % du capital ou des droits de vote aux assemblées générales de notre Société.

Nous vous précisons que la dernière liste intégrale des détenteurs de titres au porteur (TPI – Titre au Porteur Identifiable) demandée par la Société auprès d'EUROCLEAR, est arrêtée au 22 Octobre 2018. Aucune demande n'ayant été effectuée auprès d'EUROCLEAR depuis cette date, la Société n'a donc pas connaissance de la liste des actionnaires détenteurs de titres au porteur arrêtée au 31 Décembre 2018.

Ainsi la répartition de l'actionnariat au 31 Décembre 2018 ci-après est théorique ; la Société ayant connaissance, à la date du présent rapport, uniquement des actionnaires Nominatifs à cette date.

Actionnaires	Actions au Nominatif au 31/12/2018	Actions au Porteur connues au 22/10/2018	Actions sans droit de vote au 31/12/2018	Nombre total d'actions	Pourcentage du capital
Groupe familial HIOLLE	6 141 438	1 242 727		7 384 165	78.38 %
Indépendants membres du Conseil de surveillance	153 838	221 822		375 660	3.99 %
Institutionnels extérieurs	30 735	232 666		263 401	2.80 %
Salariés	11 067	5 500		16 567	0.18 %
Actions propres (sans droit de vote)	-	-	247 884	247 884	2.63 %
Autres - Flottant				1 133 379	12.03 %
<b>TOTAL</b>				<b>9 421 056</b>	<b>100.00 %</b>

### **6.1.3 Franchissement de seuils ou notification de détention au cours de l'exercice 2018**

Au cours de l'exercice 2018, aucune notification ou déclaration de franchissement de seuil, statuaire ou légal, et aucun pacte d'actionnaires ou accord dont la mise en œuvre pouvait entraîner un changement de contrôle n'a été porté à la connaissance de la Société.

#### **6.1.4 Opérations sur titres réalisés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2018**

Les opérations sur titres réalisées en 2018 et déclarées par les mandataires sociaux auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sont les suivantes :

- Monsieur Jean-Michel, Président du Conseil de surveillance, a déclaré ses mouvements de titres réalisés en 2018 portant sur 84 707 actions (achats et ventes déduites) et représentant un montant de 371 461 euros.

#### **6.1.5 Informations concernant la participation des salariés**

Au 31 Décembre 2018, les salariés du groupe HIOLLE Industries détiennent 0,2 % du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucun membre du personnel de la société et du personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce, ne détient d'actions qui font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition.

Egalement, selon les dispositions de l'article L.225-129-6 du code de commerce, lorsque les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3 % du capital social, une assemblée générale extraordinaire doit se prononcer tous les 3 ans sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 et suivants du code du travail.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2017 s'était prononcée sur une telle augmentation de capital et qu'il y aura lieu de délibérer à nouveau lors de l'assemblée générale qui se réunira en 2020.

#### **6.1.6 Actions d'autocontrôle – participations réciproques**

Au 31 Décembre 2018, la société ne détient pas plus de 10 % de son propre capital ; elle détient 247 984 actions propres soit 2,63 % du capital social. Cf paragraphe 6.3 Rachat par la société de ses propres actions.

Au 31 décembre 2018, il n'existe pas de participations réciproques.

### **6.2 INFORMATIONS CONCERNANT LE COURS BOURSIER**

Le tableau suivant retrace l'historique du cours de la date d'introduction à début avril de cette année 2019.

Dates	Cours	Variation
Introduction le 11 septembre 2000	0.96	
Fin décembre 2000	1.45	+ 51.04 %
Fin décembre 2001	2.08	+ 43.45 %
Fin décembre 2002	2.46	+ 18.27 %
Fin décembre 2003	5.83	+ 136.99 %
Fin décembre 2004	7.93	+ 36.02 %
Fin décembre 2005	11.27	+ 42.12 %
Fin décembre 2006	14.95	+ 32.65 %
Fin décembre 2007	12.91	- 13.64 %
Fin décembre 2008	9.20	- 28.74 %
Fin décembre 2009	7.14	- 22.39 %
Fin décembre 2010	4.50	- 36.97 %
Fin décembre 2011	2.43	- 46.00 %
Fin décembre 2012	2.96	+ 21.81%
Fin décembre 2013	1.98	- 33.11%
Fin décembre 2014	2.23	+ 12.63%
Fin décembre 2015	3.24	+ 45.29%
Fin décembre 2016	3.50	+ 8.02%
Fin décembre 2017	3.65	+ 4.29 %
Fin décembre 2018	4.26	+16,71%
Cours le plus bas de l'année 2018 (02/01)	3.72	
Cours le plus haut de l'année 2018 (03/08)	5.45	
Dernier cours connu le 05/04/2019	4.24	

*Vous trouverez également en ANNEXE 3 un graphique sur l'évolution du cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

Il est rappelé que la Société est cotée sur le marché régulé Euronext GROWTH Paris (ex. NYSE ALTERNEXT) depuis son transfert le 9 août 2012.

Précédemment elle était cotée sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment C à compter du 19 avril 2007 et sur le Marché Libre à compter de son introduction en bourse le 12 septembre 2000.

### **6.3 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 Alinéa 2 du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous le bilan annuel de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions.

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1<sup>er</sup> Juin 2018 a décidé dans sa cinquième résolution de renouveler l'autorisation donnée au Directoire, afin de procéder au rachat d'actions propres dans le cadre de l'article L.225-209 du code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital de la société. Cette autorisation est donnée pour dix-huit mois soit jusqu'au 30 novembre 2019.

#### **Opérations réalisés durant l'exercice 2018**

Du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, la Société a effectué les opérations d'achats et de ventes ci-après :

Achats	Nombre d'actions	21 438
	Cours moyen en euros	4,93
	Montant en euros	105 744
	Répartition des actions acquises par objectif fixé dans le programme :	
	- Animation du marché secondaire ou liquidité du titre.....	21 438
	- Conservation en vue d'une remise éventuelle à l'échange ou à titre de paiement (croissance externe...).....	0
	- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés.....	0
	- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.....	0
Ventes	Nombres d'actions	22 689
	Cours moyen en euros	4,89
	Montant en euros	110 925
	Nombre d'actions utilisées	0
	Nombre d'actions annulées	0

Les actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres objectifs depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

#### **Situation au 31 Décembre 2018**

Nombre d'actions propres	247 884
Pourcentage du capital social	2,63 %
Valeur comptable du portefeuille (cours d'achat)	2 631 667
Valeur nominale du portefeuille (à titre indicatif 1,06 €/action)	262 757
Valeur de marché du portefeuille (cours au 31/12/2018 : 4,26 €)	1 055 986
Répartition des actions détenues par objectif fixé dans le programme :	
- Animation du marché secondaire ou liquidité de l'action.....	7 626
- Conservation en vue d'une éventuelle remise à l'échange ou à titre de paiement :	
. au titre du programme 2018-2019.....	0
. au titre des programmes antérieurs.....	240 258
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés.....	0
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.....	0
Nombre d'actions utilisées	0
Nombre d'actions annulées	0

## **7 CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225.86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

---

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés auxdits articles, conclues au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

## **8 SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

---

Le Directoire constate que les mandat de Messieurs Jean-Michel HIOLLE, Jean CHEVAL, Jérôme FLIPO, Jean-Marie DUVIVIER et de la société FINORPA SCR, membres du conseil de surveillance arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Ces derniers ayant informé la Société qu'ils souhaitaient le renouvellement de leur mandat, nous vous proposons lors de la présente assemblée de renouveler les mandats de Messieurs Jean-Michel HIOLLE, Jean CHEVAL, Jérôme FLIPO et de la société FINORPA SCR représentée par Monsieur Jean-Yves BACON, pour une nouvelle période de six années soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2025 pour statuer sur les comptes 2024.

*Cf rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise.*

## **9 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

### **9.1 LES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### *Co-Commissaires aux comptes Titulaires*

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Juin 2013, la société ERNST & YOUNG AUDIT, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex a été nommée co-commissaire aux comptes Titulaire pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Ainsi, le mandat de la société ERNST & YOUNG AUDIT arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2025 pour statuer sur les comptes 2024.

Également, par décision de l'assemblée générale du 2 juin 2017, la société ORCOM AUDIT, 2 Avenue de Paris 45056 ORLÉANS Cedex 1, a été nommée co-commissaire aux comptes Titulaire une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

#### *Co-commissaires aux comptes Suppléants*

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2013, la société AUDITEX, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex a été nommée co-commissaire aux comptes Suppléant, pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Ainsi, le mandat de la société AUDITEX arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2025 pour statuer sur les comptes 2024.

Également, par décision de l'assemblée générale du 2 juin 2017, Monsieur Valentin DOLIGÉ, né le 09/12/1980 à Chambray-les-Tours (37), domicilié 2 avenue de Paris 45000 ORLÉANS, a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

## **9.2 LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

\*\*\*

Enfin, nous vous remercions de bien vouloir voter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 05 Avril 2019  
La Présidente du Directoire  
Véronique HIOILLE.

**ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION**  
**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

ANNEXE 1 - Données financières comparatives par filiale

ANNEXE 2 – Résultat des 5 derniers exercices de la SA HIOLLE INDUSTRIES

ANNEXE 3 - Graphique de l'évolution du cours du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 05 Avril 2019

ANNEXE 4 – Rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise

**ANNEXE 1**  
**DONNEES FINANCIERES COMPARATIVES PAR FILIALE**

Filiales	Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
<b>Filiales françaises :</b>						
TEAM	4 736 751	4 757 960	7 112 926	11 608 940	(21 208)	(784 788)
TEAM TURBO MACHINES	1 449 964	824 773	9 672 810	8 500 898	625 191	350 823
EUROP'USINAGE	(418 188)	(350 506)	2 738 920	1 687 459	(67 272)	(376 761)
AMODIAG ENVIRONNEMENT	325 949	195 922	2 958 997	2 787 740	130 027	117 754
APEGELEC INDUSTRIE	1 109 336	481 374	10 987 695	8 537 939	614 187	73 564
HIOULLTECHNOLOGIES	8 412 057	7 679 358	30 451 944	26 482 602	2 219 731	1 345 848
RHEA	568 529	648 961	2 456 449	2 525 766	69 621	200 315
GRAFF	6 033 970	7 234 909	8 259 897	8 333 087	(1 152 639)	191 047
HYPERC INTERNATIONAL	564 765	587 161	0	0	(22 395)	(20 501)
OUEST CABLAGE AERONAUTIQUE ET MARINE	328 603	113 362	1 654 587	1 673 283	217 651	(277 067)
DARD	9 581	30 047	0	0	(20 467)	(59 800)
LE CABLAGE FRANCAIS	1 452 424	783 546	5 884 608	5 397 052	701 888	62 500
ATM (1 <sup>ère</sup> clôture 31/12/2018/15mois)	237 938	-	745 807	-	37 938	-
<b>Filiales étrangères :</b>						
HIOULLTECHNIQUES MAROC	(521 473) dirhams	(1 863 036) dirhams	20 105 981 dirhams	10 689 041 dirhams	1 092 856 dirhams	(163 617) dirhams
HIOULLTECHNIQUES ALGERIE	32 961 457 dinars	37 284 740 dinars	266 557 654 dinars	301 893 832 dinars	1 476 716 dinars	15 346 795 dinars
HIOULLTECHNIQUES SUISSE	320 982 Francs suisse	84 439 francs suisse	1 889 474 Francs suisse	1 262 081 francs suisse	221 848 Francs suisse	64 439 francs suisse
HIOULLTECHNIQUES CANADA	42 022 CAD	-	943 733 CAD	-	22 022 CAD	-

## ANNEXE 2

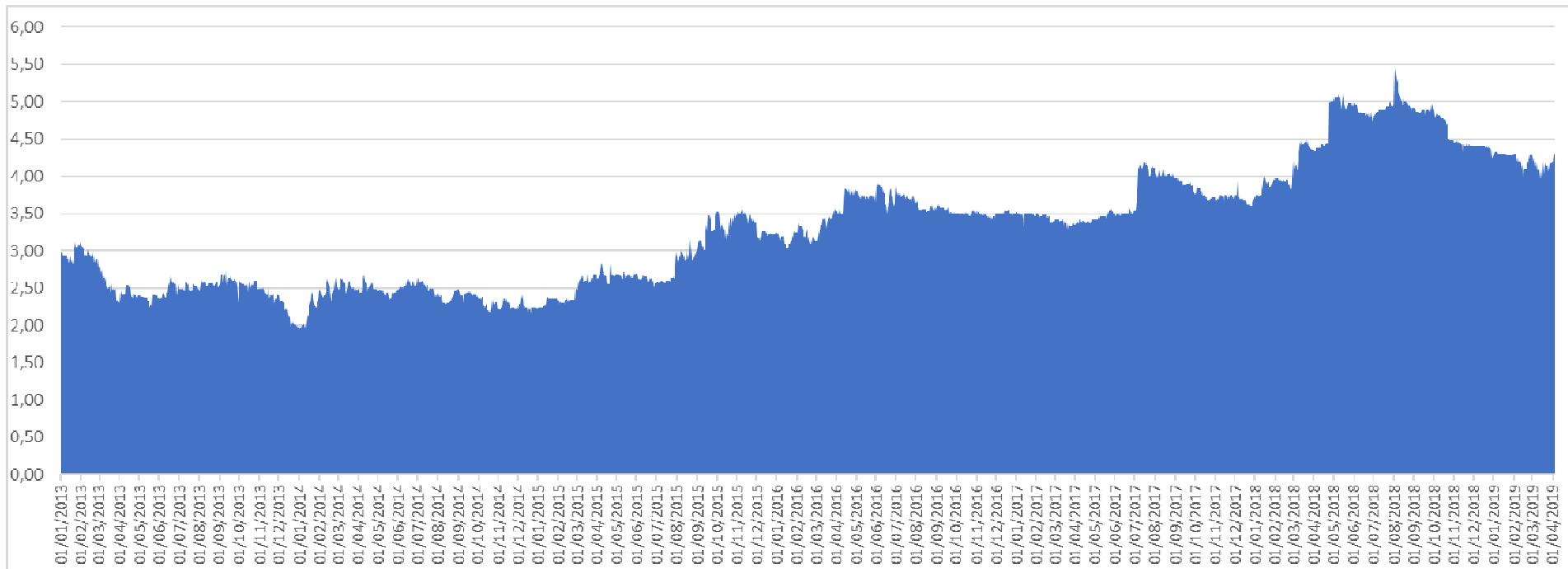
### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SA HIOLLE INDUSTRIES

	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- Ordinaires	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056
- A dividendes prioritaires					
Nombre d'actions maximum à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par bons de souscription					
<b>II. Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 728 054	2 052 407	2 172 668	1 382 975	1 706 195
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements/provisions, et reprises	2 063 777	1 193 822	1 534 972	-1 005 461	1 135 742
Impôt sur les bénéfices	169 268	438 683	69 835	-138 928	-652 331
Participation des salariés					
Résultat net	2 473 638	1 858 402	1 452 828	1 830 607	-347 745
Résultat distribué *	1 413 158	1 036 316	1 318 948	1 036 316	565 263
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements/provisions et reprises	0.24	0.17	0.16	-0.09	0.19
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements/provisions et reprises	0.26	0.20	0.15	0.19	-0,04
Dividende attribué à chaque action *	0.15	0.11	0.14	0.11	0.06
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	11	13	10	7	9
Masse salariale	531 793	548 576	507 014	353 465	367 947
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvre sociale)	207 269	202 370	199 376	272 416	147 511

\*Dividende au titre de l'exercice proposé par le Directoire et soumis à l'assemblée générale des actionnaires

### ANNEXE 3

#### GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DU COURS BOURSIER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013 AU 05 AVRIL 2019



## **ANNEXE 4**

### **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code du Commerce, le présent rapport est établi pour vous rendre compte :

- d'une part de la gouvernance de l'entreprise, (mode d'administration et de direction, informations relatives aux mandataires sociaux...),
- et d'autre part, des observations éventuelles du Conseil de surveillance sur le rapport de gestion établi par le Directoire ainsi que sur les comptes annuels (sociaux et consolidés) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 arrêtés par celui-ci.

Il constitue une annexe au rapport de gestion établi par le Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

#### **PARTIE 1 - GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE**

##### **1. MODE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE**

Depuis sa création, le Groupe HIOLLE s'est attaché à mettre en place une gouvernance qui favorise son développement en respectant les droits des actionnaires.

Nous vous rappelons que depuis le 1er Juillet 2007, la société a opté pour une structuration dualiste avec un *Directoire* et un *Conseil de surveillance* qui lui assure la séparation des pouvoirs de Direction et de Contrôle.

##### **1.1.Le Directoire**

Durant l'exercice 2018, l'organe collégial de Direction « Directoire » était composé de deux (2) membres personnes physiques :

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date de 1ère nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat social</b>
Véronique HIOLLE	Présidente	Membre du Directoire nommée par le Conseil de surveillance du 02/07/2007 (effet au 01/07/07) Présidente nommée par le Conseil de surveillance du 03/05/2010	30/06/2019
Olivier HIOLLE	Membre	Conseil de surveillance du 04/12/2014 (effet au 20/12/2014)	30/06/2019

##### **1.2. Le Conseil de surveillance**

Durant l'exercice 2018, l'organe collégial de Contrôle « Conseil de surveillance » était composé de six (6) membres personnes physiques et personnes morales :

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date de 1ère nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>
Jean-Michel HIOLLE	Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jean CHEVAL	Membre Vice-Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jérôme FLIPO	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
FINORPA SCR Représentée par Jean-Yves BACON	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jean-Yves NOIR	Membre	AGO du 11/06/2010	AGO statuant sur les comptes 2021
Jean-Marie DUVIVIER	Membre	AGO du 07/06/2013	AGO statuant sur les comptes 2018

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de surveillance de la Société.

Le Conseil de surveillance comprend cinq membres dits « indépendants », pour un meilleur gouvernement d'entreprise. Ces membres ne sont pas subordonnés par un contrat de travail, des liens commerciaux ou des prestations de services vis-à-vis du Groupe HIOLLE Industries. Il s'agit de Monsieur Jérôme FLIPO, Monsieur Jean Yves NOIR, FINORPA SCR, Monsieur Jean-Marie DUVIVIER.

## **2. CADRE DE REFERENCE**

Le Groupe HIOLLE Industries a été transféré sur le marché Nyse Alternext Paris le 9 août 2012 aujourd'hui dénommé « Euronext Growth ».

Ce marché est dédié aux « Valeurs moyennes et petites » ; il est non réglementé au sens de la définition donnée par la directive « Marchés d'instruments financiers » du 21 avril 2004 ; c'est un marché dit « organisé », système multilatéral de négociation (MTF) comportant un régime réglementaire *allégé* par rapport aux marchés réglementés européens de Nyse Euronext.

C'est dans ce contexte d'allègement que le Conseil de surveillance a décidé en date du 26 février 2013 de s'inspirer :

- d'une part en matière de contrôle interne, du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux « valeurs moyennes et petites » et diffusé par l'AMF le 22 juillet 2010 ;
- et d'autre part en matière de gouvernement d'entreprise, du Code « MiddleNext » de gouvernement d'entreprise publié en Décembre 2009 pour les « valeurs moyennes et petites ».

## **3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

### **3.1. Liste des mandats et fonction des mandataires sociaux**

*Vous trouverez en ANNEXE la liste exhaustive des mandats et fonctions des membres du Directoire ainsi que des membres du Conseil de Surveillance, exercés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Groupe.*

### **3.2. Rémunérations des mandataires sociaux**

Les rémunérations des membres du Directoire sont allouées par le Conseil de surveillance et se décomposent en deux parties :

- une partie fixe déterminée individuellement,
- une partie variable correspondant à des primes ponctuelles (primes de rendement, primes exceptionnelles en fonction des résultats...).

En outre, les membres du Directoire perçoivent des avantages en nature correspondant à leurs véhicules de fonction.

Les membres du Conseil de surveillance perçoivent au titre de leur mandat, des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'Assemblée générale du 21 juin 2007 a fixé au titre de l'exercice 2007 la somme globale de 16.000 euros. Pour les exercices suivants et jusqu'à nouvelle décision de sa part, une somme de 16 000 euros est attribuée au Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance déterminent la rémunération de leur Président, en fonction des services rendus au titre de son mandat. Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil de Surveillance a fixé cette rémunération à la somme forfaitaire annuelle de 60.000 euros à compter de l'exercice 2011, sans changement depuis.

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux en raison d'un changement ou d'une cessation de leurs fonctions.

Les rémunérations brutes annuelles versées aux mandataires sociaux ont été les suivantes pour l'exercice 2018 :

Rémunérations brutes versées aux mandataires sociaux <i>En euros</i>	Cumul mandat social/contrat de travail	Versement par société mère Hiolle Industries	Versé par Holding Hiolle Développement	Versement par filiales Groupe	Fixe	Variab le	Excep tionnel	Avantages en nature	Président du Conseil de Surveillance	Jetons de présence Bruts (au titre de N-1)	Montant Global Brut
Jean-Michel HIOLLE		X							60 000	2 667	62 667
Véronique HIOLLE		X	X		156 408			7 726			164 134
Olivier HIOLLE			X	X	97 108			5 184			102 292
Jean CHEVAL				X						2 667	2 667
FINORPA SCR		X								2 667	2 667
Jérôme FLIPO		X								2 667	2 667
Jean-Marie DUVIVIER		X								2 667	2 667
Jean-Yves NOIR		X								2 667	2 667
<b>TOTAUX</b>					253 516	0	0	12 910	60 000	16 000	342 426

Nous vous précisions qu'aucune provision n'a été passée aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des mandataires sociaux.

A ce jour, il n'existe pas de contrats de services liant les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à HIOLLE INDUSTRIES ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages particuliers au terme d'un tel contrat.

#### 4. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4-2° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice 2017, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire de HIOLLE INDUSTRIES détenant plus de 10% des droits de vote avec l'une de ses filiales dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, en dehors des conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales.

#### 5. DELEGATIONS ACCORDEES AU DIRECTOIRE

Vous trouverez ci-après les délégations en cours de validité accordées au Directoire par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

**Délégation de compétence et de pouvoirs accordée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2017 :**

Nature de la délégation N° résolution	Plafond Montant autorisé	Durée Date d'expiration	utilisation
Emission d'actions nouvelles réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise avec suppression du DPS 6ème résolution	Dans la limite de 2% du capital social atteint lors de la décision du Directoire	5 ans soit jusqu'au 01/06/2022	aucune

#### **PARTIE 2 - OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, ainsi que le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

##### Les Comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>85 773</b>	<b>75 708</b>	<b>13.29 %</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	28 021	30 903	-9.33 %
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	57 752	44 805	28.9%
<b>EBITDA</b>	<b>6 863</b>	<b>3 872</b>	<b>77.25%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	1 285	743	72.95%
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	5 578	3 129	78.27%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 028</b>	<b>2 027</b>	<b>148.05%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	239	(367)	-165.12%
<i>Dont Secteur Ferroviaire et Aéronautique</i>	4 789	2 393	100.13%
<b>Résultat net</b>	<b>3 609</b>	<b>1 476</b>	<b>144.51%</b>
<i>Dont Résultat part du Groupe</i>	3 476	1 343	158 .82%

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 85 773 K€, en progression de près de 13.3% par rapport à 2017.

L'EBITDA s'établit à 6 863 K€ contre 3 872 K€ en 2017.

Le résultat opérationnel est de 5 028 K€ soit une rentabilité d'exploitation de 5.87 %.

Après un premier semestre faisant ressortir un résultat opérationnel à 1 622 K€, la rentabilité à fortement progressé sur le second semestre, le résultat opérationnel du second semestre s'élève à 3 406 K€, soit deux fois plus de rentabilité pendant que l'activité permettait de voir le Chiffre d'affaire progresser de 9 % sur la même période.

L'année 2018 affiche une performance d'exploitation exceptionnelle au regard des dix dernières années. La stratégie du Groupe de développement à l'international et les croissances externes ont permis d'améliorer la rentabilité du Groupe.

Le résultat net ressort à 3 609 K€ pour une rentabilité maîtrisée de près de 4.2 %.

Le secteur Ferroviaire et Aéronautique (67.3% du CA), présente une activité beaucoup plus soutenue. Le chiffre d'affaires s'établit à 57 752 K€ au 31/12/2018, en progression de 28.9 % par rapport à 2017. La stratégie de développement à l'international s'est accentuée avec la création de la 4<sup>ème</sup> filiale à l'étranger : HIOLLE Industries Canada spécialisée dans la réalisation de câblage ferroviaire.

Comme attendu, le résultat opérationnel du secteur est à 4 789 K€, soit une rentabilité de 8.3 % du chiffre d'affaires en progression de trois points par rapport à l'année précédente.

Le secteur Services Industriels et Environnement (32.7% du CA) réalise un chiffre d'affaires de 28 021 K€, en diminution de 9.33% par rapport à 2017. La rentabilité s'améliore avec un retour à un bénéfice de 239 k€ après une perte opérationnelle de 367 K€ sur l'année 2017.

### Situation financière du Groupe au 31/12/2018

L'endettement financier atteint 8 259 K€ pour une trésorerie positive de 7 043 K€. Le groupe présente donc un endettement net de 1 200 K€. Les capitaux propres s'élèvent à 31 767 K€.

Le ratio d'endettement est de 3.77 %.

### Les comptes sociaux

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	2 728 054	2 052 407
Résultat d'exploitation	170 615	-157 114
Résultat financier	2 132 241	1 791 504
Résultat courant avant impôts	2 302 856	1 634 390
Résultat exceptionnel	1 514	-214 680
Impôt sur les bénéfices	-169 268	-438 683
Résultat net	2 473 638	1 858 402

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'établit à 2 728 054 euros contre 2 052 407 euros en 2017.

Le résultat d'exploitation 2018 présente un bénéfice de 170 615 euros contre une perte de 157 114 euros en 2017. Les autres charges d'exploitation sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de « management fees » qui permettent d'équilibrer l'exploitation de HIOLLE Industries.

Le résultat financier 2018 est positif à hauteur de 2 132 241 euros.

Les produits financiers 2018 s'élevant à 3 156 K€ correspondent principalement à :

- des dividendes distribués par les filiales à hauteur de 1 702 K€ ;
- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 113 K€.
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 1 311 K€ dont :
  - 386 K€ pour les titres TEAM,
  - 129 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,
  - 629 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,
  - 167 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Les charges financières 2018 s'élevant à 1 024 K€ correspondent principalement à une provision pour dépréciation des titres de participation GRAFF pour 966 K€.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 514 euros. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 98 861 euros suite à la sortie de périmètre de la société THERMIVAL.

Le résultat net comptable 2018 est bénéficiaire de 2 473 638 euros, tenant compte notamment d'une économie d'impôt sur les sociétés liée à l'intégration fiscale de 169 268 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2 752 176 euros, pour une trésorerie de 2 529 412 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette négative de 222 764 euros à fin 2018.

Une nouvelle dette d'un montant de 1 000 000 euros a été souscrite auprès de la Banque Palatine pour financer l'acquisition de titres de la société HYPERCO INTERNATIONAL.

### **Conclusion du Conseil**

Après analyse des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, et après lecture du rapport de gestion établi par le Directoire s'y rapportant, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler.

Le 11 Avril 2019  
Le Président du Conseil de Surveillance  
Jean-Michel HIOLLE

**Annexe au rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise**

**Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes Sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice 2018**

Mandataires	Fonctions exercées au sein du Groupe HIOLLE INDUSTRIES	Fonctions exercées Hors Groupe HIOLLE INDUSTRIES
Jean-Michel HIOLLE	Président du Conseil de surveillance SA HIOLLE INDUSTRIES	Président SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Gérant SARL IMMOBILIERE RIVERVAL Co-gérant SARL IMMO'MACAREZ Président du Conseil d'administration de l'AIF (Association des Industries Ferroviaires Nord – Pas-de-Calais – Picardie)
Véronique HIOLLE	Présidente du Directoire SA HIOLLE INDUSTRIES Présidente SAS GRAFF Présidente SAS AMODIAG Environnement Présidente SAS APEGELEC INDUSTRIE Représentante permanente SA HIOLLE INDUSTRIES laquelle est Présidente de : - SAS TEAM - SAS THERMIVAL ( <i>mandat exercé jusqu'au 31/05/18</i> ) - SAS RHEA - SAS EUROP'USINAGE - SAS HIOLLE TECHNOLOGIES - SAS TEAM TURBO MACHINES - SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE - SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE - SAS ATM - SAS Ouest Câblage Aéronautique et Marine - SAS LE CABLAGE FRANÇAIS - SAS HYPERCO International ( <i>à compter du 22/10/218</i> ) Gérante de SARL DARD Gérante de SARL HYPERCO International ( <i>jusqu'au 21/10/18 → transformation en SAS</i> ) Présidente de SPA HIOLLE INDUSTRIES CANADA	Directeur Général Délégué de la holding SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Présidente SAS HIOLLE ENERGIES Gérante SARL STANDING ( <i>plus d'activité</i> )
Olivier HIOLLE	Membre du Directoire SA HIOLLE INDUSTRIES	Directeur Général Délégué SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Gérant SARL HIOLLE IMMOBILIER Gérant SCI LA ROUGEVILLE Gérant SCI DE L'EPAIX Co-gérant SCI LA RHONELLE Gérant SCI L'INTENDANCE IMMOBILIÈRE Président SAS HIOLLE LOGISTIQUE Gérant SCP IMMOTECAM ( <i>plus d'activité</i> )
Jean CHEVAL	Vice-président du Conseil de surveillance SA HIOLLE INDUSTRIES	Gérant SARL GREEN INDUSTRIE ( <i>plus d'activité</i> )
Jérôme FLIPO	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	<i>Président du Conseil de surveillance de COMPAGNIE D'IMPORTATION DE LAINES à Tourcoing</i> <i>Administrateur de :</i> - JANDAKOT WOOL WASHING à Fremantle en Australie - INDEPENDENT WOOL DUMPING à Fremantle en Australie - ABRASIFLEX à Fremantle en Australie - TEXITEX à Amsterdam aux Pays-Bas
Jean-Yves NOIR	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président SAS Clic&Gain
SCR FINORPA, représentée par Jean-Yves BACON	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Représentant permanent dans les Conseils d'administration de : - IWD - GENFIT - SOUP'IDEAL - Groupe VOG
Jean-Marie DUVIVIER	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président de la SAS JMD Conseils à Waziers-59 Administrateur de : - SA BATI-LEASE à Saint-André-lez-Lille-59 - SA coopérative d'intérêt collectif d'HLM Florals à Douai-59 - Entreprise sociale pour l'habitat NOREVIE à Douai-59 - Entreprise adaptée sociale environnementale ETHAP/Guesnain - Ecole Nationale Supérieure des Mines de Douai-59 - Association « Valeur d'Entreprise » à Douai-59

**PARTIE III**  
**COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS AU DECEMBRE 2018**  
**EN NORMES IFRS**

## Sommaire

Etats de synthèse

- Bilan consolidé actif
- Bilan consolidé passif
- Compte de résultat consolidé
- Tableau de flux de trésorerie consolidé
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 – Informations générales

- 1 – 1 Présentation du Groupe
- 1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos au 31 décembre 2018
- 1 – 3 Perspectives 2019

Note 2 – Informations sectorielles

- 2 – 1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé
  - 2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé
- Note 3 – Référentiel, Périmètre de consolidation, principes comptables et méthode d'évaluation
- 3 – 1 Référentiel et normes
  - 3 – 2 Périmètre de consolidation
  - 3 – 3 Principes comptables et méthode d'évaluation

Note 4 – Informations relatives au bilan consolidé

- 4 – 1 Goodwills
- 4 – 2 Immobilisations incorporelles
- 4 – 3 Immobilisations corporelles
- 4 – 4 Actifs financiers non courants
- 4 – 5 Impôts différés
- 4 – 6 Stocks
- 4 – 7 Clients
- 4 – 8 Autres débiteurs
- 4 – 9 Trésorerie et équivalents
- 4 – 10 Capital social
- 4 – 11 Dettes financières
- 4 – 12 Provisions pour risques et charges
- 4 – 13 Actifs et passifs financiers
- 4 – 14 Actifs et passifs éventuels

Note 5 – Informations relatives au compte de résultat consolidé

- 5 – 1 Achats consommés
- 5 – 2 Charges externes
- 5 – 3 Charges de personnel
- 5 – 4 Détails des produits et charges opérationnels non récurrents
- 5 – 5 Charges d'impôts
- 5 – 6 Frais de recherche et de développement
- 5 – 7 Résultat par action

Note 6 – Informations relatives au tableau de flux

Note 7 – Informations relatives aux parties liées

Note 8 – Informations relatives aux engagements hors bilan

Note 9 – Informations relatives à l'exposition aux risques

## Etats de synthèse

### Bilan consolidé actif

Libellé	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé			
Goodwill	4 – 1	8 881 839	8 881 839
Immobilisations incorporelles	4 – 2	260 148	354 481
Immobilisations corporelles	4 – 3	5 201 828	6 801 323
Titres Mis En Equivalence	4 – 4		
Actif financier non courant	4 – 4	582 509	618 295
Impôts différés - actif	4 – 5	135 624	40 120
Créances d'exploitation > 1an	4 – 8		
<b>Actif non courant</b>		<b>15 061 948</b>	<b>16 696 058</b>
Stocks et en-cours	4 – 6	5 577 031	8 031 020
Instruments financiers actif			
Créances d'exploitation < 1an	4 – 7	34 805 987	26 639 287
Créances hors exploitation < 1an	4 – 8	4 053 376	4 976 693
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 – 9	7 043 340	7 561 364
Actifs non courants détenus en vue de la vente			
Comptes de régularisation	4 – 8	301 049	263 009
<b>Actif courant</b>		<b>51 780 783</b>	<b>47 471 372</b>
Actif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées		12 620	12 620
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>66 855 351</b>	<b>64 180 050</b>

## Bilan consolidé passif

Libellé	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capital</b>	4 - 10	10 000 000	10 000 000
Primes liées au capital		6 266 724	6 266 724
Réserves liées au capital		822 930	822 930
Autres instruments de capitaux propres			
Réserves de consolidation groupe		11 124 378	10 429 352
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3 476 453</b>	<b>1 343 446</b>
<b>Capitaux propres Groupe</b>		<b>31 690 485</b>	<b>28 862 452</b>
<b>Intérêts des participations ne conférant pas le contrôle</b>		<b>76 426</b>	<b>254 745</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>31 766 911</b>	<b>29 117 197</b>
Provisions pour risques et charges	4 – 12	2 032 793	2 135 120
Impôts différés - passif	4 – 5	61	329 087
Dettes financières à long terme	4 - 11	5 478 992	5 921 045
Autres passifs financiers non courants	4 - 11	15 396	1 107 500
<b>Passif non courant</b>		<b>7 527 242</b>	<b>9 492 753</b>
Provisions pour risques et charges	4 – 12	861 717	311 756
Dettes financières court terme	4 – 11	2 764 767	2 999 846
Dettes d'exploitation < 1an	4 – 13	20 938 298	20 783 724
Dette d'impôt exigible	4 – 13	266 632	118 520
Dettes hors exploitation < 1an	4 – 13	1 000 354	613 784
Comptes de régularisation	4 – 13	1 729 430	742 472
<b>Passif courant</b>		<b>27 561 199</b>	<b>25 570 101</b>
<b>Total PASSIF</b>		<b>66 855 351</b>	<b>64 180 050</b>

## Compte de résultat consolidé

Libellé	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>2 - 1</b>	<b>85 773 412</b>	<b>75 708 281</b>
Achats consommés	5 - 1	(23 975 303)	(21 572 044)
Charges externes	5 - 2	(23 944 385)	(22 165 889)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 187 455)	(1 054 997)
Charges de personnel	5 - 3	(29 925 284)	(26 940 771)
Dotations d'exploitation		(1 834 493)	(1 709 450)
Autres produits opérationnels courants		472 509	40 494
Autres charges opérationnelles courants		(261 768)	(171 212)
Produits /Charges opérationnel(le)s non récurrent(e)s	5 - 4	(89 140)	28 535
Dépréciation des écarts d'acquisition			(136 283)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>5 028 092</b>	<b>2 026 663</b>
Coût de l'endettement financier net		(122 306)	(161 937)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Charges d'impôt	5 - 5	(1 297 136)	(389 012)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>3 608 650</b>	<b>1 475 714</b>
Résultat net des activités abandonnées			
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3 608 650</b>	<b>1 475 714</b>
Résultat des participations ne conférant pas le contrôle		132 197	132 269
<b>Résultat Groupe</b>		<b>3 476 453</b>	<b>1 343 446</b>
Résultat par action	5 - 7	0.37	0.16
Résultat dilué par action			
<b>Eléments du résultat global</b>		<b>3 608 650</b>	<b>1 475 714</b>
Ecart de conversion		<b>8 122</b>	<b>(32 664)</b>
Ecarts actuariels sur engagement de retraite			
Impôt sur écarts actuariels sur engagement de retraite			
Autres éléments de résultat global, nets d'impôts			
<b>Résultat Global de l'exercice</b>		<b>3 616 771</b>	<b>1 443 050</b>
Attribuable :			
Groupe		<b>3 480 864</b>	<b>1 329 400</b>
Aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle		<b>135 908</b>	<b>113 650</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net total des entités consolidées	3 608 650	1 475 714
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 314 299	827 980
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	107 204	74 239
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>6 030 153</b>	<b>2 377 933</b>
Coût de l'endettement financier	96 667	129 542
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	753 989	59 154
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>6 880 809</b>	<b>2 566 630</b>
Impôts versés	227 262	(191 128)
Variation du BFR	(3 331 018)	(2 664 083)
Flux trésorerie actifs non courants à céder et activités abandonnées		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>3 491 580</b>	<b>(288 581)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(1 158 321)	(1 440 480)
Cessions d'immobilisations	1 205 185	225 891
Incidence des variations de périmètre	(1 135 443)	(2 947 342)
Flux trésorerie actifs non courants à céder et activités abandonnées		
Variation des prêts et avances consenties		
Intérêts financiers reçus		
Variation nette des placements à court terme	(3)	(1 681)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(1 033 441)</b>	<b>(4 185 010)</b>
Émissions d'emprunts	1 247 043	3 315 407
Remboursements d'emprunts	(3 371 130)	(1 704 406)
Coût de l'endettement financier	(99 590)	(130 869)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 033 656)	(1 310 803)
Augmentations / réductions de capital	18 903	205 250
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>(3 238 430)</b>	<b>374 579</b>
Variation de change sur Trésorerie	8 304	(78 825)
Variation de change sur autres postes du bilan		
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)</b>	<b>(8 304)</b>	<b>(78 825)</b>
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(486 515)</b>	<b>(4 177 837)</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>7 399 331</b>	<b>11 577 168</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>6 912 817</b>	<b>7 399 331</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Écarts de conversion	Réserve de consolidation	Autres instruments de capitaux propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part Hors-Groupe	Total
<b>31/12/2016</b>	<b>10 000 000</b>	<b>6 266 724</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 752 316)</b>	<b>(9 172)</b>	<b>12 443 898</b>	<b>(206 151)</b>	<b>2 403 448</b>	<b>28 969 363</b>	<b>80 485</b>	<b>29 049 848</b>
Opération sur capital fondées sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				3 830					3 830		3 830
Affectation du résultat						2 403 448		(2 403 448)			
Résultat net de l'exercice								1 343 445	1 343 445	132 269	1 475 714
Réévaluation et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles											
Instruments financiers											
Dividendes versés par la société mère						(1 285 464)			(1 285 464)	(25 339)	(1 310 803)
Ecarts de conversion : résultat enregistré directement en capitaux propres					(16 343)				(16 343)	(18 618)	(34 961)
Variation de périmètre						(152 377)			(152 377)	85 948	(66 429)
Autres											
Prov. pour Retraite écart actuel											
Impôt différé sur écart actuel											
<b>31/12/2017</b>	<b>10 000 000</b>	<b>6 266 724</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 748 486)</b>	<b>(25 515)</b>	<b>13 409 505</b>	<b>(206 151)</b>	<b>1 343 445</b>	<b>28 862 452</b>	<b>254 745</b>	<b>29 117 197</b>

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Écarts de conversion	Réserve de consolidation	Autres instruments de capitaux propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part Hors-Groupe	Total
<b>31/12/2017</b>	<b>10 000 000</b>	<b>6 266 724</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 748 486)</b>	<b>(25 515)</b>	<b>13 409 505</b>	<b>(206 151)</b>	<b>1 343 445</b>	<b>28 862 452</b>	<b>254 745</b>	<b>29 117 197</b>
Opération sur capital fondées sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				4 177					4 177		4 177
Affectation du résultat						1 343 445		(1 343 445)			
Résultat net de l'exercice								3 476 453	3 476 453	132 197	3 608 650
Réévaluation et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles											
Instruments financiers											
Dividendes versés par la société mère						(1 010 278)			(1 010 278)	(23 377)	(1 033 656)
Ecarts de conversion : résultat enregistré directement en capitaux propres					4 410				4 410	3 711	8 121
Variation de périmètre						353 270			353 270	(290 849)	62 421
Autres											
Prov. pour Retraite écart actuariel											
Impôt différé sur écart actuariel											
<b>31/12/2018</b>	<b>10 000 000</b>	<b>6 266 724</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 744 309)</b>	<b>(21 105)</b>	<b>14 095 942</b>	<b>(206 151)</b>	<b>3 476 453</b>	<b>31 690 484</b>	<b>76 426</b>	<b>31 766 910</b>

## **Annexe aux Comptes Consolidés**

---

### **Note 1 - Informations générales**

#### **1 – 1 Présentation du Groupe**

##### **La SA HIOLLE INDUSTRIES**

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811, d'une durée de vie de 50 ans (jusque fin 2032) et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANC à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2018, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 13 filiales françaises et 5 filiales étrangères (marocaine, algérienne, suisse, sénégalaise et canadienne) intégrées globalement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

##### **Le Groupe HIOLLE INDUSTRIES**

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

##### **- Le pôle Services et Environnement avec :**

- l'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauterie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance...),
- les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains
- la conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage,
- l'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets,
- les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets,
- l'ingénierie dans le traitement de l'eau,
- les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

##### **- Le pôle Ferroviaire et Aéronautique avec :**

- la maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres ferroviaires tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers.
- l'automatisme industriel et l'électronique
- l'usinage de précision.
- le câblage d'équipements électriques embarqués et les prestations d'intégration et de réparation sur sites pour les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique.

#### **1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Le Groupe HIOLLE Industries enregistre en 2018 un résultat net en hausse de 3 609 K€.

Le Groupe a ouvert une filiale au Canada (Hiolle Industries Canada) et une filiale au Sénégal (Amodiag Sénégal) au cours de l'année 2018.

Le 27 novembre 2018 le Groupe a acquis les 49 % restants du capital de la société Hyperco International.

Les chiffres clés en K € de l'année sont les suivants :

En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>85 773</b>	<b>75 708</b>	13.29 %
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	28 021	30 903	-9.33 %
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	57 752	44 805	28.9%
<b>EBITDA</b>	<b>6 863</b>	<b>3 872</b>	<b>77.25%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	1 285	743	72.95%
<i>Dont Ferroviaire et Aéronautique</i>	5 578	3 129	78.27%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 028</b>	<b>2 027</b>	<b>148.05%</b>
<i>Dont Services Industriels et Environnement</i>	239	(367)	-165.12%
<i>Dont Secteur Ferroviaire et Aéronautique</i>	4 789	2 393	100.13%
<b>Résultat net</b>	<b>3 609</b>	<b>1 476</b>	<b>144.51%</b>
<i>Dont Résultat part du Groupe</i>	3 476	1 343	158 .82%

HIOILLE Industries enregistre pour l'exercice 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 85 773 K€, en progression de près de 13.3% par rapport à 2017.

L'EBITDA s'établit à 6 863 K€ contre 3 872 K€ en 2017.

Le résultat opérationnel est de 5 028 K€ soit une rentabilité d'exploitation de 5.87 %.

Après un premier semestre faisant ressortir un résultat opérationnel à 1 622 K€, la rentabilité a fortement progressé sur le second semestre, le résultat opérationnel du second semestre s'élève à 3 406 K€, soit deux fois plus de rentabilité pendant que l'activité permettait de voir le Chiffre d'affaire progresser de 9 % sur la même période.

L'année 2018 affiche une performance d'exploitation exceptionnelle au regard des dix dernières années. La stratégie du Groupe de développement à l'international et les croissances externes ont permis d'améliorer la rentabilité du Groupe.

Le résultat net ressort à 3 609 K€ pour une rentabilité maîtrisée de près de 4.2 %.

Le secteur Ferroviaire et Aéronautique (67.3% du CA), présente une activité beaucoup plus soutenue. Le chiffre d'affaires s'établit à 57 752 K€ au 31/12/2018, en progression de 28.9 % par rapport à 2017. La stratégie de développement à l'international s'est accentuée avec la création de la 4<sup>ème</sup> filiale à l'étranger : HIOILLE Industries Canada spécialisée dans la réalisation de câblage ferroviaire.

Comme attendu, le résultat opérationnel du secteur est à 4 789 K€, soit une rentabilité de 8.3 % du chiffre d'affaires en progression de trois points par rapport à l'année précédente.

Le secteur Services Industriels et Environnement (32.7% du CA) réalise un chiffre d'affaires de 28 021 K€, en diminution de 9.33% par rapport à 2017. La rentabilité s'améliore avec un retour à un bénéfice de 239 k€ après une perte opérationnelle de 367 K€ sur l'année 2017.

### Situation financière au 31/12/2018

L'endettement financier atteint 8 259 K€ pour une trésorerie positive de 7 043 K€. Le groupe présente donc un endettement net de 1 200 K€. Les capitaux propres s'élèvent à 31 767 K€. Le ratio d'endettement est de 3.77 %.

## 1 -3 Perspectives 2019

Le Groupe HIOLLE Industries bénéficie d'une situation financière solide et pérenne. Il poursuit une stratégie de déploiement sur 4 axes :

- Accélération du développement à l'international
- Modernisation de ses outils de production et Innovation industrielle
- Diversification des métiers et conquête de nouveaux marchés
- Positionnement affirmé auprès des grands donneurs d'ordres

Fort d'un bon carnet de commandes, d'une visibilité jusqu'en 2023 dans certains secteurs et d'une capacité d'investissements importante, le Groupe entend poursuivre son développement par une croissance organique maîtrisée et par de nouveaux projets de croissance externe.

## Note 2 - Information sectorielle

### 2 -1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé

Chiffre d'affaires par secteurs d'activités	2018	% du CA	2017	% du CA
Services Industriels et Environnement	28 020 907	32.7%	30 902 936	40.82
Ferroviaire et Aéronautique	57 752 506	67.3%	44 805 345	59.18
<b>Total</b>	<b>85 773 412</b>	<b>100 %</b>	<b>75 708 281</b>	<b>100%</b>

Chiffre d'affaires par secteurs géographiques	2018	% du CA	2017	% du CA
CA réalisé par les filiales françaises	81 080 271	94.5%	71 985 531	95.1%
CA réalisé par les filiales étrangères	4 693 142	5.5 %	3 722 750	4.9%
<b>Total</b>	<b>85 773 412</b>	<b>100 %</b>	<b>75 708 281</b>	<b>100%</b>

	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat Opérationnel	Ebitda	Résultat Financier	Charges d' impôts	Résultat net
<b>31/12/2018</b>						
Services Industriels et Environnement	28 020 907	238 732	1 284 778	-53 355		
Ferroviaire et Aéronautique	57 752 506	4 789 360	5 577 808	-68 951		
<b>Total</b>	<b>85 773 412</b>	<b>5 028 092</b>	<b>6 862 586</b>	<b>-122 306</b>	<b>-1 297 136</b>	<b>3 608 650</b>
<b>31/12/2017</b>						
Services Industriels et Environnement	30 902 936	- 366 689	743 083	-57 979		
Ferroviaire et Aéronautique	44 805 345	2 393 351	3 129 312	-103 957		
<b>Total</b>	<b>75 708 281</b>	<b>2 026 663</b>	<b>3 872 396</b>	<b>-161 937</b>	<b>- 389 012</b>	<b>1 475 714</b>

## 2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé

31/12/2018	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	3 055 264	161 088
Ferroviaire et Aéronautique	2 146 564	(1 361 507)
<b>Total</b>	<b>5 201 828</b>	<b>(1 200 421)</b>

31/12/2017	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	3 622 320	(220 421)
Ferroviaire et Aéronautique	3 179 003	(2 246 607)
<b>Total</b>	<b>6 801 323</b>	<b>(2 467 028)</b>

## Note 3 – Référentiel, périmètre de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation

Le Groupe clôture son exercice le 31 décembre. Les comptes consolidés 2018 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de HIOLLE Industries du 05 avril 2019 et approuvés par le conseil de Surveillance du 11 Avril 2019. Ils seront soumis pour approbation de l'Assemblée générale des actionnaires le 07 juin 2019.

### 3 – 1 Référentiel et normes

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

#### Changement de méthodes et de présentation

##### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2018

La nouvelle norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui annule et remplace les normes IAS 11 et IAS 18 sur les contrats long terme la reconnaissance du chiffre d'affaires, est obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Toutes les données financières du Groupe sont présentées depuis cette date en appliquant cette nouvelle norme.

La comptabilisation du revenu doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant représentatif de ce à quoi l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Notamment au titre de l'identification des obligations de performance ou de l'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples. Le revenu est reconnu lorsque l'obligation de performance est satisfaite c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service. La reconnaissance du revenu peut donc se faire à un instant donné ou en continu, c'est-à-dire à l'avancement.

La méthode de transition suivie est celle dite du « ratrappage cumulatif », qui consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme dans les capitaux propres au 1er janvier 2018 sans retraitir les informations comparatives 2017.

L'analyse des transactions et contrats représentatifs réalisée pour les différentes sources de revenus significatives du Groupe a mis en évidence l'absence d'impact significatif sur la constatation du CA 2018 et qu'il n'y avait pas lieu de modifier les conséquences des principes comptables appliqués par le Groupe en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires et des autres revenus opérationnels entrant dans le champ d'application d'IFRS 15.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de la façon suivante pour les contrats du groupe selon les modalités suivantes : Les contrats dont les obligations de performance sont la livraison en série de produits spécifiques au client et donnant un droit exécutoire à paiement sont comptabilisés à l'avancement. L'ensemble des dépenses engagées sont constatées en charge et un chiffre d'affaire correspondant à cet avancement est comptabilisé.

Pour les contrats comportant des coûts annexes refacturés aux clients et nécessaires au contrat, ceux-ci ne donnent lieu à la comptabilisation de chiffre d'affaires qu'en fonction de l'avancement du contrat. Les produits et les charge sont étalés en fonction de la production réelle prévisionnelle.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à un reclassement des stocks d'encours en créances clients (factures à émettre), sur l'année 2018, pour 1 708 002 € HT.

Si cette méthode avait été appliquée au 1er janvier 2018, le groupe aurait reclassé pour 2 129 000 € HT de stocks d'encours en créances clients (factures à émettre).

La nouvelle norme IFRS 9 « Classement et évaluation des instruments financiers, dépréciation des actifs financiers et opérations de couverture » établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes ont remplacé à compter du 1er janvier 2018 ceux énoncés par la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Nouveau modèle de dépréciation des créances clients et actifs financiers :

Une analyse du portefeuille client a été opéré au niveau du groupe sur l'année 2017, cette analyse permis de valider que près de 60 % du Chiffre d'Affaires du groupe a été effectué sur un nombre limités de clients.

Il s'agit de clients historiques dans les relations commerciales avec les différentes sociétés du groupe et dont la pérennité ne semble pas être remise en cause compte tenu de leurs notoriétés.

L'analyse des quatre dernières années, a permis de constater la faible exposition du groupe vis-à-vis de l'application de la norme IFRS9 notamment sur la dépréciation des créances clients.

### **Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2018**

Le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018 :

IFRS 16 « Contrats de location » : Le groupe est en cours d'analyse des impacts de la première application des comptes IFRS 16.

Norme n'ayant pas fait l'objet d'une étude à l'heure actuelle :

Amendement à IAS 19 Avantages au personnel,

L'amélioration des IFRS Cycle 2015-2017, Concernant IFRS3, IFRS 11 IAS 12 et IAS 23,

IFRIC 23 relative au traitement des incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

## **3 – 2 Périmètre de consolidation**

### **Méthodes de consolidation**

Toute filiale dont le groupe a le contrôle est intégrée en intégration globale. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir de prendre les décisions d'ordre opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités des filiales.

Le périmètre de consolidation au 31/12/2018 comprend les sociétés listées dans le tableau de la page suivante.

De plus, les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable ou, avec la mise en application de la norme IFRS 10, un contrôle conjoint avec d'autres partenaires, sont consolidées par mise en équivalence.

### **Entrées et sorties du périmètre de consolidation**

- Le 31 Janvier 2018, le Groupe a constitué une filiale à 100% au CANADA : « HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.» au capital de 20 000 dollars canadiens (soit 13 000 euros environ), pour le développement des activités ferroviaires en accompagnement des grands donneurs d'ordres.

- Le 03 Avril 2018, la Groupe a constitué la sous-filiale « AMODIAG SENEGAL » au capital de 1 million de francs CFA (soit 1 500 euros environ), filiale d'AMODIAG ENVIRONNEMENT à 52%, pour un développement à l'international des études en eau potable et assainissement.

- Le 31 mai 2018, le Groupe a cédé la société Thermival à la société Hiolle Développement pour un prix de vente de 105 491 €.

### **Variations du pourcentage de contrôle**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 le Groupe applique IAS 27 amendé *Etats financiers consolidés et individuels* (2008) pour comptabiliser les acquisitions/cessions de participations ne donnant pas/perdant pas le contrôle. Le changement de méthode comptable a été appliqué prospectivement.

Depuis cette date, les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des propriétaires agissant en cette qualité, et, en conséquence, aucun goodwill n'est comptabilisé.

Des diminutions de la part d'intérêt de la société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En application de cette norme le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la société mère et aux participations ne conférant pas le contrôle. Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

### **Date d'arrêté des comptes**

Les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social au 31 décembre.

Les comptes consolidés ont donc été établis à partir des comptes annuels des différentes sociétés arrêtés au 31 décembre 2018.

Périmètre	Méthode	% d'intérêt (Ouverture)	% d'intérêt (Clôture)	% d'intégration	Adresse
HIOLLE INDUSTRIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 PROUVY
TEAM	Intégration Globale	99,97	99,98	100.00	54 rue E Macarez - 59300 VALENCIENNES
ATM	Intégration Globale	75,00	75,00	100.00	10 Chemin du Ruisseau, 33650 MARTILLAC
EUROP USINAGE	Intégration Globale	98,68	98,68	100.00	Rue du Commerce - 59590 RAISMES
TEAM TURBO MACHINES	Intégration Globale	80,00	80,00	100.00	Allée Caillemare - 27310 LA TRINITE DE THOUBERVILLE
HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Intégration Globale	49,00	49,00	100.00	N7 Hai Hidouci, Route Nationale n°8 - 16200 ALGER
HIOLLE INDUSTRIES CANADA	Intégration Globale	0	100,00	100.00	43 rue Charles Ouest – Longueuil Québec
HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	Route de Pré-jacquet ZI A26 - 1844 VILLENEUVE (VD)
AMODIAG ENVIRONNEMENT	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 PROUVY
APEGELEC INDUSTRIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	Parc de la chaussée romaine - 02100 SAINT QUENTIN
HIOLLE TECHNOLOGIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 PROUVY
RHEA ELECTRONIQUE	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	Zone d'activité du Moulin - 59193 ERQUINGHEM LYS
OCAM	Intégration Globale	51,00	100,00	100.00	Les champs hues - 22100 TRELIVAN
HYPERCOR	Intégration Globale	51,00	100,00	100.00	Les champs hues - 22100 TRELIVAN
HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	Douar Lakloucha - Route d'el Jadida – CASABLANCA
GRAFF	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	4 rue des mésanges - 57290 FAMECK
Le CABLAGE FRANCAIS	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	15 rue des beaux soleil 95 520 OSNY
DARD	Intégration Globale	100,00	100,00	100.00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 PROUVY
AMODIAG SENEGAL	Intégration Globale	0	52,00	100.00	Parcelle assainies Unité 7 Villa 246 Dakar Sénégal

### 3 – 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Goodwills – Regroupement d'entreprises

##### Acquisitions antérieures au 1er janvier 2010 :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS 3 – Regroupement d'entreprises. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels (comptabilisés dans le cas où la juste valeur peut être déterminée de manière suffisamment fiable) identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Les Goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La perte de valeur éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Les Goodwills négatifs sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition, dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Dans le cadre de la première application des IFRS, le Groupe a choisi l'option de ne pas appliquer IFRS3-Regroupement d'entreprises – rétrospectivement. Les Goodwills ont été retenus pour leur valeur historique nette des amortissements pratiqués selon les normes françaises au 1er janvier 2004.

### **Acquisitions postérieures au 1er janvier 2010 :**

Depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée, la seule prise de contrôle concerne HIOLLE INDUSTRIES MAROC.

- Le 21 avril 2017, le Groupe a racheté 51% du capital de la société HYPERCO, société holding qui détient 100 % de la société OUEST CABLAGE AERONAUTIQUE ET MARINE.
- Le 12 juin 2017, le Groupe a acquis d'une part 100% du capital de la société DARD, société holding détenant 99,91 % du capital de la société LE CABLAGE FRANÇAIS, et d'autre part 0,09% du capital de cette dernière.
- Le 27 novembre 2018 le Groupe a racheté 49% du capital de la société HYPERCO, société holding qui détient 100 % de la société OUEST CABLAGE AERONAUTIQUE ET MARINE, le Groupe détient donc depuis cette date 100% du capital.

### **Résultat par action**

Le résultat par action non dilué est calculé en fonction du résultat net part du groupe sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instrument de dilution au 31/12/2018.

### **Immobilisations incorporelles**

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent des éléments amortissables, tels que les logiciels. Elles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations ayant une durée d'utilité définie sont amorties par annuités constantes selon le tableau suivant :

Logiciel	3 à 10 ans
Fichier clients ATM	6 ans

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît et au moins une fois par an.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la façon dont l'incorporel générera des avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pourachever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Compte tenu des projets en cours dans le groupe, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Constructions et installations photovoltaïques	20 ans
Aménagements des constructions	10 à 30 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Installations générales	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 15 ans

Des immobilisations ont donné lieu à décomposition en tenant compte du caractère significatif de la valeur des composants et de leur durée d'utilité propre, notamment chez Europ Usinage les centres d'usinage et le matériel industriel chez Graff.

### **Perte de valeur des actifs immobilisés autres que financiers**

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actif », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur au minimum une fois par an. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill), ainsi que pour les immobilisations en cours.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

Les UGT définies par le groupe sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les deux grands pôles d'activités, alors que jusqu'en 2017 les UGT étaient les différentes filiales du groupe. Cette modification s'explique notamment par les regroupements juridiques en cours sur plusieurs entités du groupe qui présentent de nombreuses synergies entre elles.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie après impôt et actualisés. Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture sur la base du coût du capital spécifique au Groupe HIOLLE Industries S.A.

Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans en tenant d'un portefeuille clients stable. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Au 31/12/2018, les hypothèses sont les suivantes :

- Une croissance à l'infini de 2%
- Le taux de rendement des obligations d'état françaises à 10 ans, moyenne 1 an au 31/12/2018 de 1.6 %
- La prime de risque du marché des actions de 6.50 %
- Un bêta sectoriel au groupe de 0.75 %
- Un taux d'actualisation de 9 %

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat en « Autres produits et charges d'exploitation » pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill affectés à l'U.G.T. puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

### **Investissements et placements financiers**

Les investissements financiers sont composés de cautions versées, de titres de participation non consolidés, de créances rattachées à des participations non consolidées, et de titres immobilisés.

Le groupe a enregistré dans ce poste les titres détenus dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou qui sont détenus dans le but de les revendre rapidement. Les placements financiers sont composés d'actifs financiers courts termes, ne présentant pas les caractéristiques de trésorerie ou quasi trésorerie. Ces éléments sont valorisés conformément aux dispositions des IAS 32 et IFRS 9 en fonction de la catégorie d'actifs financiers à laquelle ils appartiennent. Compte tenu de l'intention de gestion à court terme de ces éléments, la société a opté pour la présentation de ces éléments en juste valeur par le biais du compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les matières premières et les marchandises sont valorisées au coût selon la méthode du Prix Moyen Pondéré.

Lorsque la valeur nette de réalisation, est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

### **Créances clients**

Les créances et dettes sont enregistrées initialement à la juste valeur. Les dépréciations doivent être comptabilisées lorsque la valeur actualisée des cash-flows futurs attendus devient inférieure à la valeur comptable, après étude individuelle des dossiers de créances douteuses ou litigieuses.

Par ailleurs en accord avec la nouvelle norme IFRS 9, Les créances commerciales et autres actifs financiers courants évalués au coût amorti doivent être dépréciés à hauteur des pertes de crédit attendues en cas de défaut de paiement sur la durée de vie totale de la créance. L'application de ce nouveau modèle de dépréciation aux créances du Groupe n'a pas eu d'incidence significative sur la méthode d'évaluation des provisions.

Les en cours sur les contrats, dont l'obligation de performance est transférée de manière continue sont retraités pour être valorisés selon la méthode de l'avancement et reclassés en factures à émettre. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une marge déficitaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie court terme. Les valeurs mobilières comprennent les placements de trésorerie, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à tout moment. Pour que les valeurs mobilières soient considérées comme un équivalent de trésorerie, elles doivent être facilement convertibles et soumises à un risque négligeable de changement de valeur.

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires**

#### **Opérations partiellement exécutées à la clôture / Obligations de performance transférées de manière continue**

Les produits provenant des prestations de services ou des livraisons de biens peuvent être comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, si l'obligation de performance est satisfaite de manière continue. Le degré d'avancement est reconnu en fonction des coûts encourus et ce degré d'avancement est appliqué au chiffre d'affaire à reconnaître.

Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus c'est-à-dire en plafonnant au montant pour lequel il est « hautement probable » qu'ils ne feront pas ultérieurement l'objet d'ajustement significatif à la baisse. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

#### **Opérations achevées à la clôture / Obligations de performance transférées en une fois**

Certains produits provenant de la vente de biens ou de service sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le contrôle des biens a été transféré à l'acheteur à un instant précis, c'est-à-dire lorsqu'ils sont reçus et utilisés par l'acheteur en une fois.

Le transfert des contrôles a lieu à un moment précis où l'acheteur a, en fonction du contrat, le titre de propriété de l'actif, accepté l'actif, a transféré la possession matérielle de l'actif...

Ainsi pour certaines livraisons à l'international, le transfert a lieu lors du chargement des biens par le transporteur.

### **Autres informations**

Les contrats comportant des coûts annexes refacturés aux clients et nécessaires au contrat, ceux-ci ne pourront donner lieu à la comptabilisation de chiffre d'affaires qu'en fonction de l'avancement du contrat. Les produits et les charges seront étalés en fonction de la production réelle prévisionnelle.

Les produits pour lesquels le groupe a déjà reçu le règlement ou est en droit d'obtenir le règlement mais dont le transfert de contrôle n'a pas encore eu lieu sont reclassées en comptes de régularisation.

### **Ventes de biens**

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable et que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens.

Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

Pour certaines livraisons à l'international, le transfert a lieu lors du chargement des biens par le transporteur.

### **Estimations**

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture, de la valorisation des actifs incorporels et de la détermination du montant des provisions. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.

Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Aucun changement d'estimation n'a eu d'impact significatif sur la période présentée.

### Litiges

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités, les risques suivants : les Risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (litiges, évolution réglementaire...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs...). Ces risques sont exposés dans l'annexe aux comptes consolidés. Ils ne présentent pas d'évolution significative sur l'année 2018.

### Provisions

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites). L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé, dont les effets sont enregistrés en résultat opérationnel.

### Indemnités de départ à la retraite

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective de la Métallurgie ou la Convention Collective Syntec.

Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite.

La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	1.9 %	1.9%
Taux de progression des salaires	1.00 %	1.00 %
Taux d'inflation	0 %	0%

Les calculs sont réalisés sur l'hypothèse d'un turn-over moyen.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres instruments de capitaux propres de l'exercice durant lequel ils apparaissent.

Compte tenu de l'impact non significatif de l'évolution du taux d'actualisation sur les capitaux propres, ce paramètre n'a pas été mis à jour.

### Médailles du travail

Les engagements, à prestations définies, envers le personnel issu de la remise de Médailles du travail ont été valorisés et font l'objet d'une provision, actualisée au même taux que l'engagement retraite.

### Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Le groupe peut utiliser des swaps de taux pour gérer son exposition aux risques de taux. L'objectif de ces swaps est de convertir des instruments financiers soit de taux fixe à taux variable, soit de taux variable à taux fixe. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des valorisations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

Le Groupe n'a pas opté pour le volet 3 de la norme IFRS 9 pour l'application de la comptabilité de couverture. Il continue donc d'appliquer les règles d'IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

Le groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

### **Impôts différés**

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable au taux de 28 % pour 2018. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs. Seuls les montants dont l'utilisation est probable sont inscrits à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### **Contrats de location financements**

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer en substance au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les durées retenues et le mode d'amortissement pratiqués sur ces biens correspondent aux normes du groupe.

### **Subventions d'investissements**

Les subventions d'investissement ont été comptabilisées comme une réduction du coût d'acquisition des immobilisations concernées.

### **Paiements fondés sur des actions**

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées à des tiers est comptabilisée en Autres charges opérationnelles en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises.

### **Coûts d'emprunts**

Conformément à la norme IAS 23 révisée « coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont incorporés dans le coût de l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés en charges financières au cours de la période à laquelle ils se rattachent.

### **Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

### **Actifs non courants destinés à la vente**

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classification comme détenus en vue de la vente, les actifs (ou les composants du groupe destiné à être cédé) sont évalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou groupe d'actif destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affectée d'abord au goodwill, puis aux autres actifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs générés par des avantages du personnel, qui continuent d'être évalués selon les principes comptables du Groupe qui leur sont applicables. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs destinés à être cédés) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

## Note 4 - Informations relatives au bilan consolidé

### 4 – 1 Goodwills

Libellés	Valeurs brutes Au 31/12/2018	Pertes de valeur	Valeur nette Au 31/12/2018
UGT SERVICES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT	4 747 542	(518 653)	4 228 889
UGT FERROVIAIRE ET AERONAUTIQUE	4 910 225	(257 275)	4 652 950
<b>Total</b>	<b>9 657 767</b>	<b>(775 928)</b>	<b>8 881 839</b>

Libellés	Valeurs brutes Au 31/12/2017	Pertes de valeur	Valeur nette Au 31/12/2017
UGT SERVICES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT	4 943 825	(714 936)	4 228 889
UGT FERROVIAIRE ET AERONAUTIQUE	4 910 225	(257 275)	4 652 950
<b>Total</b>	<b>9 854 050</b>	<b>(972 211)</b>	<b>8 881 839</b>

Des tests d'impairments ont été réalisés au 31/12/2018 sur ces deux UGT. Ces tests ont été mis en œuvre sur la base des principales hypothèses prises au 31/12/2018 :

- Taux d'actualisation après impôt : 9%.
- Taux de croissance à l'infini : 2%
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 5 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validés par la Direction Générale ; les business plans sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

Ces tests n'ont conduit à comptabiliser aucune perte de valeur.

Pour les UGT qui présentent une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité, il a par ailleurs été pratiqué des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants : hausse de 1 point du taux d'actualisation, baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini, baisse des hypothèses de marge annuelle de 1 point sur l'ensemble des périodes considérées. Aucun de ces tests n'a d'impact sur la valeur des goodwills.

## 4 – 2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes :

Libellé	2017	2018	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	116 801	116 858			57		
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	866 065	914 000	63 075	(11 914)	82	(3 307)	
Droit au bail							
Fonds commercial	15 245	15 245					
Autres immobilisations incorporelles	258 319	259 694	1 375				(20 267)
Immobilisations incorporelles en cours	19 859				407		
Avances et acomptes s/immo. incorp.							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 276 289</b>	<b>1 305 797</b>	<b>64 450</b>	<b>(11 914)</b>	<b>546</b>	<b>(3 307)</b>	<b>(20 267)</b>

Amortissements et dépréciations:

Libellé	2017	2018	Augment. (Inv,Emp)	Dimin. (Cess, Remb.)	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement	(35 398)	(58 324)	(22 869)				(57)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(748 344)	(801 668)	(62 354)	5 793		3 271	(34)
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.	(138 067)	(185 658)	(47 591)				
<b>Amortissements des Immobilisations incorporelles</b>	<b>(921 809)</b>	<b>(1 045 649)</b>	<b>(132 815)</b>	<b>5 793</b>		<b>3 271</b>	<b>(91)</b>

## 4 – 3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes :

Libellé	2017	2018	Augment. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	162 700	138 402		(24299)		
Constructions	2 447 761	1 283 958	97 500	(1 264 814)		
Constructions sur sol d'autrui	885 533	854 846	6900	(37 587)		3 512
Installations techniques, matériel & outillage	11 860 207	10 755 123	265 064	(98 688)	(1 351 431)	79 971
Autres immobilisations corporelles	7 781 552	7 970 187	424 254	(609 948)	(130 961)	505 290
Immobilisations corporelles en cours	6 180	159 265	159 265			(6 180)
Avances et acomptes s/immo. Corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 143 933</b>	<b>21 161 780</b>	<b>952 983</b>	<b>(2 035 336)</b>	<b>(1 482 392)</b>	<b>582 592</b>

### Amortissements et dépréciations :

Libellé	2017	2018	Augment. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(11 306)	(8 570)		2 736			
Amortissements des constructions	(932 739)	(759 935)	(72 538)	238 258			7 083
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(680 419)	(667 806)	(19 444)	32 058			
Amortissements install tech. Matériel & outil.	(9 118 727)	(8 569 935)	(650 424)	109 540		1 091 881	(2 206)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(5 599 419)	(5 953 706)	(960 178)	529 703		85 851	(9 662)
<b>Amortissements des Immobilisations corporelles</b>	<b>(16 342 611)</b>	<b>(15 959 953)</b>	<b>(1 702 584)</b>	<b>912 294</b>		<b>1 177 732</b>	<b>(4 784)</b>

### Subventions d'investissement comptabilisées en déduction du coût des immobilisations :

	2 018			2 017		
	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total
Montant brut des subventions	395 255	160 942	556 187	395 255	160 942	556 197
Amortissements	(395 225)	(125 578)	(520 833)	(395 255)	(123 168)	(518 423)
<b>Net</b>	<b>0</b>	<b>35 364</b>	<b>35 364</b>	<b>0</b>	<b>37 774</b>	<b>37 774</b>

### Production immobilisée :

Libellés	2018	2017
Installations techniques et outillage industriels		
Autres immobilisations	182 819	300 172
<b>Total</b>	<b>182 819</b>	<b>300 172</b>

### Engagement de location financement :

Libellé	2 018			2017		
	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture
Terrains	23 061		23 061	23 061		23 061
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions	377 913	(271 142)	106 771	377 913	(262 392)	115 521
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	2 218 784	(1 502 645)	716 138	2 202 955	(1 370 392)	832 563
Autres immobilisations corporelles	1 885 379	(1 594 471)	290 908	1 756 150	(1 511 419)	244 730
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 505 136</b>	<b>(3 368 258)</b>	<b>1 136 878</b>	<b>4 360 079</b>	<b>(3 144 203)</b>	<b>1 215 876</b>

#### 4 – 4 Actifs financiers non courants

Libellé	2018	2017
Titres mis en équivalence	0	0
Titres de participations non consolidés	12 849	16 758
Créances rattachées à des participations - part > 1 an	25 000	0
Participations et créances rattachées		
Prêt	207 722	226 864
Dépôts et cautionnement versés	336 938	374 674
<b>Autres Immobilisations financières</b>	<b>582 509</b>	<b>618 295</b>

Le Groupe ne détient plus de titre mis en équivalence

#### 4 – 5 Impôts différés

Libellé	2018	2017
<b>Impôts différés - actif</b>		
Clôture	<b>135 624</b>	<b>40 120</b>
<b>Impôts différés - passif</b>		
Clôture	<b>61</b>	<b>329 087</b>

#### 4 – 6 Stocks

Libellés	2018	2017
Stocks M, fournitures et aut.	6 487 335	6 213 885
Approvisionnements		
Provisions s/ stocks - MP, fourn. et approv.	(1 000 048)	(917 064)
En-cours de biens		2 129 213
Provisions s/ stocks - en cours de biens		(8 793)
En-cours de services		
Provisions s/ stocks - en cours de services		
Produits intermédiaires finis		69 624
Provisions s/ stocks - produits intermédiaires finis		
Stocks de marchandises	223 199	637 301
Provisions s/ stocks - marchandises	(133 456)	(93 146)
<b>Total Stocks - Net</b>	<b>5 577 031</b>	<b>8 031 020</b>

en euros	2017	dotation	reprise	Variation de périmètre	2018
<b>Dépréciations des stocks</b>	<b>(1 019 003)</b>	<b>(168 794)</b>	<b>54 294</b>		<b>(1 133 503)</b>

en euros	2016	dotation	reprise	Variation de périmètre	2017
<b>Dépréciations des stocks</b>	<b>(577 591)</b>	<b>(67 654)</b>	<b>270 301</b>	<b>(644 059)</b>	<b>(1 019 003)</b>

#### 4 – 7 Créesances d’exploitation

Libellés	2018	2017
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	34 152 487	26 344 328
Créesances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	144 789	57 995
Créesances fiscales hors IS- part < 1an	1 716 061	1 621 882
Prov. clients et comptes rattachés - part < 1an	(1 278 788)	(1 378 020)
<b>Total Créesances d’exploitation hors acompte</b>	<b>34 734 549</b>	<b>26 646 185</b>
Avances et acomptes	71 437	(6 898)
 <b>Total Créesances d’exploitation - Nette</b>	 <b>34 805 986</b>	 <b>26 639 287</b>
 <b>Total Créesances Clients Nette</b>	 <b>32 941 263</b>	 <b>24 959 410</b>

Dépréciation des créances clients	2 017	2018	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(1 378 020)	(1 278 788)	(17 769)	103 863			13139
<b>Total</b>	<b>(1 378 020)</b>	<b>(1 278 788)</b>	<b>(17 769)</b>	<b>103 863</b>			<b>13139</b>

Dépréciation des créances clients	2 016	2017	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(2 344 245)	(1 378 020)	(23 687)	990 271			
<b>Total</b>	<b>(2 344 245)</b>	<b>(1 378 020)</b>	<b>(23 687)</b>	<b>990 271</b>			

Echéancier des créances nettes clients	ECHUS				NON ECHUS	TOTAL
	-30 jours	+30 jours	+60 jours	+90 jours		
31/12/2018	4 737 966	1 880 392	891 736	3 135 581	22 295 587	32 941 263
31/12/2017	2 583 643	2 658 119	1 137 300	1 170 121	17 410 227	24 959 410

#### 4 – 8 Autres débiteurs

Libellés	2018	2017
Créances de Carry Back		
Créance sur intégration fiscales		
Créances courantes rattachées à des participations	2 249 599	1 918 876
Personnel et organismes sociaux		
Etat	742 151	2 007 904
Autres créances	1 061 626	1 049 913
Charges constatées d'avance	301 049	263 009
<b>Total Autres créances - Net</b>	<b>4 354 425</b>	<b>5 239 702</b>

#### 4 – 9 Trésorerie et équivalents

Libellés	2018	2017
VMP - Equivalents de trésorerie	1 916 377	3 925 316
Provisions sur VMP - Equivalent de trésorerie		
Actions propres		
Provisions sur actions propres		
Disponibilités	5 114 008	3 626 230
Intérêts courus non échus s/ dispo.	12 956	9 819
<b>Trésorerie active</b>	<b>7 043 340</b>	<b>7 561 364</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	(129 065)	(162 032)
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif		
<b>Trésorerie passive</b>	<b>(129 065)</b>	<b>(162 032)</b>

Les équivalents de trésorerie, représentant 1 916 377 euros, sont constitués exclusivement par des placements en SICAV et FCP qualifiés de monétaires euros, valorisées à la valeur de marché au 31/12/2018.

#### 4 – 10 Capital social

##### Composition du capital

Au 31/12/2018 le capital social était composé de 9 421 056 d'actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 1.06 euros, soit 10 000 000 Euros.

Il n'existe aucun instrument de dilution.

##### Options d'achat d'actions réservées aux salariés

Au 31/12/2018, il n'existe pas d'options d'achats d'actions réservées aux salariés et, l'ensemble des salariés du groupe HIOLLE Industries détient environ 0.2 % du capital.

##### Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'assemblée générale des associés, 240 258 titres étaient détenus au 31 décembre 2018 pour un montant total de 2 598 591 euros.

Dans le cadre du contrat de liquidité, 7 726 titres étaient détenus au 31 décembre 2018 pour un montant total de 33 075 euros.

Ainsi, la société détient au total 247 984 actions propres pour une valeur comptable brute de 2 631 666 euros. Elles ont été provisionnées à hauteur de 1 545 935 euros pour ajuster leur valeur au cours de 4,38 euros, cours moyen du mois de Décembre 2018.

Conformément à l'article L 225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, des réserves indisponibles seront constituées à hauteur de 2 631 666 euros, couvrant ainsi le montant détenu en actions propres.

### Autorisations d'émission

Néant

### Restrictions

La réserve légale est entièrement dotée conformément à la législation française.

## 4 -11 Dettes financières

Dettes financières	Montants 2018		Montants 2017
Emprunts auprès des établissements de crédits	5 744 218		5 224 832
Crédit Bail	921 414		1 027 757
Entités liées			
Autres	1 578 130		3 775 801
<b>Total</b>	<b>8 243 762</b>		<b>10 028 391</b>

### Répartition par échéance des dettes financières

Répartition par échéance	31/12/2018	Courant	Non Courant
Emprunts	5 744 218	1 182 374	4 561 844
Crédit Bail	921 414	504 805	416 609
Autres	1 578 130	1 077 588	500 542
<b>Total</b>	<b>8 243 762</b>	<b>2 764 767</b>	<b>5 478 995</b>

Répartition par échéance	31/12/2017	Courant	Non Courant
Emprunts	5 224 832	1 001 283	4 223 549
Crédit-Bail	1 027 757	530 812	496 945
Autres	3 755 801	1 467 751	2 308 050
<b>Total</b>	<b>10 028 391</b>	<b>2 999 847</b>	<b>7 028 544</b>

A la clôture les covenants bancaires sont respectés. La variation de la Ligne « Autres » correspond au financement court terme du BFR (Billets de trésorerie et lignes de crédit à court terme) ainsi qu'à l'engagement d'acquisition des 49 % restant de la société OCAM auprès de l'associé minoritaire pour 1 107 500 €.

## 4 – 12 Provisions pour risques et charges

Voici leur ventilation suivant l'échéance :

Provisions pour risques et charges	2 017	2018	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	2 092 685	2 028 005	112 860	(47 281)	(99 696)	(30 563)
Provisions pour litige commercial						
Autres provisions	354 191	866 505	639 963	(127 647)		
<b>Total</b>	<b>2 446 876</b>	<b>2 894 510</b>	<b>752 823</b>	<b>(174 928)</b>	<b>(99 696)</b>	<b>(30 563)</b>

Provisions pour risques et charges	2 016	2017	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	1 826 887	2 092 685	120 920	(68 000)	7 122	220 000
Provisions pour litige commerciaux						
Autres provisions	137 846	354 191	334 779	(118 435)		
<b>Total</b>	<b>1 964 733</b>	<b>2 446 876</b>	<b>455 699</b>	<b>(186 435)</b>	<b>7 122</b>	<b>220 000</b>

Répartition par échéance	31/12/2018	Courant	Non Courant
Provisions pour engagement envers le personnel	2 028 005		2 028 005
Provisions pour litige commerciaux	866 505	861 717	4 788
Autres provisions			
<b>Total</b>	<b>2 894 510</b>	<b>861 717</b>	<b>2 032 793</b>

#### 4 – 13 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2018, les actifs et passifs financiers sont classés ainsi, selon les catégories identifiées par IFRS 9

31/12/2018	Juste valeur par résultat	Coût Amorti	Juste valeur par OCI
Autres participations			25 469
Créances clients	34 805 987		
Autres créances	4 053 376		
Instruments financiers			
Charges constatées d'avance	301 049		
Valeurs Mobilières de Placements	1 916 377		
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>41 076 789</b>		<b>25 469</b>
Dettes financières à long terme	5 478 992		
Dettes financières à court terme	2 764 767		
Fournisseurs	10 148 734		
Avances et accomptes sur commande en cours	74 748		
Dettes sociales	6 189 623		
Dettes fiscales	4 791 825		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 000 354		
Produits constatés d'avance - part < 1 an	1 729 430		
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>32 178 473</b>		

La comparaison entre la VNC et la juste valeur des actifs financiers ne fait pas apparaître d'écart significatif.

## **Titres de participations non consolidés**

*Voir paragraphe Périmètre de consolidation*

Titres détenus en direct par HIOLLE INDUSTRIES		
Autres participations .....	9 800 €	
Autres titres immobilisés .....	0 €	
Titres détenus en direct par OCAM		
Autres participations .....	3 049 €	
Autres titres immobilisés .....	0 €	

Les titres de Mécatel ont été reclassés en 2010 dans les autres participations. D'une valeur brute de 2 800 000 €, ils ont été provisionnés à hauteur de 100 %.

31/12/2017	Juste valeur par résultat	Coût Amorti	Juste valeur par OCI
Autres participations			29 378
Créances clients	26 639 287		
Autres créances	4 976 693		
Instruments financiers			
Charges constatées d'avance	263 009		
Valeurs Mobilières de Placements	3 925 316		
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>35 804 305</b>		<b>29 378</b>
Dettes financières à long terme	5 921 044		
Dettes financières à court terme	2 999 846		
Fournisseurs	10 758 739		
Avances et acomptes sur commande en cours	574 523		
Dettes sociales	5 666 018		
Dettes fiscales	3 902 964		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 721 284		
Produits constatés d'avance - part < 1 an	742 472		
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>32 286 890</b>		

## **4 – 14 Actifs et passifs éventuels**

### **Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

## Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige.
- Etant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.
- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé restent en cours et sont sans évolution par rapport à l'exercice précédent. Ces dossiers n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif sur les comptes.

## Note 5 - Informations relatives au compte de résultat consolidé

### 5 – 1 Achats consommés

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Achats de marchandises	1 080 00	1 808 163
Achats d'études et prestations de services	341 136	470 160
Autres achats	2 418 952	4 305 996
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 356 717	2 649 312
Variation stocks de marchandises	412 555	52 031
Achat m.p. fournit. & autres. Appro.	17 986 835	12 813 518
Var. stocks m.p., fournit. & autres appro.	(620 892)	(527 136)
<b>Achats consommés</b>	<b>23 975 303</b>	<b>21 572 044</b>

### 5 – 2 Charges externes

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Sous-traitance	6 474 714	5 632 216
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	1 611 097	1 529 101
Locations mobilières et charges locatives	746 094	884 470
Autres services extérieurs	641 452	666 926
Primes d'assurances	679 639	582 432
Autres services extérieurs	27 584	31 866
Personnel détaché et intérimaire	6 900 872	6 440 748
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	574 620	595 001
Publicité, publications, relations publiques	135 892	146 352
Transport	994 259	1 043 810
Déplacements, missions et réceptions	4 517 997	3 996 863
Frais postaux et frais de télécommunications	327 379	347 795
Frais bancaires	218 484	190 987
Autres charges externes	9 302	77 322
Production immobilisée		
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>23 944 385</b>	<b>22 165 889</b>

### 5 -3 Charges de personnel

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Rémunérations du personnel	21 556 380	19 144 069
Charges de sécurité soc. et de prévoyance	8 585 682	8 324 486
Autres charges de personnel	(216 778)	(527 785)
<b>Charges de personnel</b>	<b>29 925 284</b>	<b>26 940 771</b>

#### Rémunérations de toutes natures

Libellés	2018	2017
Jetons de présence	16 000	16 000
Rémunération des mandataires sociaux et des organes de direction	326 426	331 322
<b>Avantage à court terme</b>	<b>342 426</b>	<b>347 322</b>
Avantages postérieurs à l'emploi, y compris les cotisations à des régimes à cotisations définies		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
paiements en actions		
<b>Total</b>	<b>342 426</b>	<b>347 322</b>

Libellé	2017	2018	Dotation	Reprise	Variations de périmètre
Provision pour retraite	2 092 685	2 028 016	112 859	(146 966)	(30 563)
Coût des services rendus			149 464		
Intérêts sur obligation			38 883		
Rendement attendu des actifs du régime					
Pertes/profits actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice					
Coûts des services passés			(47 281)		
Pertes/profits sur réductions et liquidations					
Total porté dans les charges de personnels			55 955		

#### Effectif

EFFECTIF FRANCE	31/12/2018	31/12/2017
Holding	11	13
Services et Environnement	169	224
Ferroviaire et Transports propres	548	464
<b>Total (hors intérimaires)</b>	<b>728</b>	<b>701</b>

## 5 – 4 Détails des produits et charges opérationnels non récurrents

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Reprise de provision pour risque sur litiges +/- valeur de cession	(89 140)	28 535
<b>Produits opérationnels non récurrents</b>	<b>(89 140)</b>	<b>28 535</b>

## 5 – 5 Charges d’impôts

Libellés	2018	2017
Impôt sur les bénéfices	(1 345 772)	(456 855)
Produit ou ch. d’impôt lié à l’intégration fiscale	167 134	438 955
Impôts différés	414 951	(42 136)
CVAE	(533 449)	(328 976)
<b>Charges d’impôts</b>	<b>(1 297 136)</b>	<b>(389 012)</b>

### Intégration fiscale

Une convention d’intégration fiscale existe entre les sociétés TEAM, EUROP’USINAGE, HIOLLE TECHNOLOGIES, AMODIAG, APEGELEC, RHEA, GRAFF, MECATEL, et HIOLLE INDUSTRIES.

En 2018, le produit d’impôt sur les sociétés liées à l’intégration fiscale s’élève à 169 268 euros.

### Preuve d’impôt 2018

Résultat avant amort/prov sur écarts d’acq, impôts et résultat des MEE	4 372 338
Taux d’impôt de l’entité consolidante	34,43%
Impôt théorique	(1 505 396)
Effets des différences de base	820 857
Effets des différences de taux	92 720
Crédits d’impôt et autres dispositions fiscales particulières	338 832
- Effets des déficits non activés	(510 703)
Ecritures manuelles sur Impôt CVAE	(533 449)
<b>CHARGE D’IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(1 297 136)</b>
<b>CHARGE D’IMPOT REELLE</b>	<b>(1 297 136)</b>

## Preuve d'impôt 2017

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	1 672 032
Taux d'impôt de l'entité consolidante	34,43%
Impôt théorique	(575 681)
Effets des différences de base	565 268
Effets des différences de taux	89 150
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	617 007
Effets des déficits non activés	(755 780)
Ecritures manuelles sur Impôt CVAE	(328 976)
<b>CHARGE D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(389 016)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>(389 013)</b>

## 5 – 6 Frais de Recherche et de développement

Libellés	2018	2017
Charges de personnels	443 589	416 283
Autres	221 795	208 142
<b>Total</b>	<b>665 384</b>	<b>624 425</b>

Les charges de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat concernent TEAM TURBO MACHINES et RHEA pour un montant total net de 627 721 € (hors dépenses de prestations de conseils exposées auprès de tiers). Ces frais ont contribué à un crédit d'impôt total de 188 317 €.

## 5 – 7 Résultat par action

Libellé	2018	2017
<b>En euros</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	3 608 650	1 475 714
<b>En nombre d'actions</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	9 421 056	9 421 056
Effet de la dilution :		
(-) Obligations convertibles :		
(-) Options d'achats ou de souscription d'actions		
(-) Attribution d'actions gratuites :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	9 421 056	9 421 056
<b>En euros</b>		
Résultat net dilué par action :	0.37	0.16
Résultat net par action :	0.37	0.16

Montant des dividendes par action votés par l'Assemblée Générale de la société mère au titre des exercices :  
 Au titre de l'exercice 2013, un dividende de 0.05 euro par action a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2014, un dividende de 0.06 euro par action a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2015, un dividende de 0.11 euro par action a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2016, un dividende de 0.14 euro par action a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2017, un dividende de 0.11 euro par action a été versé.

## Note 6 - Informations relatives au tableau de flux

Libellés	2018	2017	Variation
<b>Disponibilités</b>	<b>5 114 229</b>	<b>3 626 990</b>	<b>41 %</b>
<b>VMP - Equivalents de trésorerie</b>	<b>1 929 112</b>	<b>3 934 374</b>	<b>-51 %</b>
<b>Soldes débiteurs et concours bancaires courants</b>	<b>(130 523)</b>	<b>(162 032)</b>	<b>-19.4%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>6 912 818</b>	<b>7 399 332</b>	<b>-6.6%</b>
<b>Endettement financier Brut</b>	<b>(8 113 239)</b>	<b>(8 758 859)</b>	<b>-7.4%</b>
<b>Autres passifs financiers</b>		<b>(1 107 500)</b>	<b>-100.0 %</b>
<b>Endettement financier Net</b>	<b>(1 200 421)</b>	<b>(2 467 028)</b>	<b>-51.3%</b>

## Note 7 - Informations relatives aux parties liées

Le principal détenteur du capital de la société tête du Groupe HIOLLE Industries est la SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT qui détient 64.96 % du capital du Groupe HIOLLE Industries.

HIOLLE Développement dans le cadre de son activité de Holding, détient notamment les sociétés listées ci-après dont les mandataires sociaux de ces entités sont notamment Jean Michel HIOLLE, Olivier HIOLLE et Véronique HIOLLE.

		% détention directe		% détention Indirecte
<b>Secteur Energies</b>	<b>Hiolle Energies</b>	<b>99,13</b>		
		<b>97,00</b>	<b>Sci la Rougeville</b>	<b>100,00</b>
	<b>Hiolle Immobilier</b>			
<b>Secteur Immobilier</b>	<b>Sarl Immobilière Riverval</b>	<b>74,99</b>	<b>Sci la Rhonelle</b>	<b>50,00</b>
<b>Secteur Logistique</b>	<b>SAS Hiolle Logistique</b>	<b>100</b>		

Les transactions avec ces différentes sociétés se ventilent comme suit :

31/12/2018	Charges			Produits	
	Locations immobilières	Prestations de services	Autres	Prestations de services	Autres
Société Mère	216 000	660 000	38 562		32 004
Filiales Intégration Globale	443 630	246 339	59 306	283 233	69 312
<b>Total</b>	<b>659 630</b>	<b>906 339</b>	<b>97 868</b>	<b>283 233</b>	<b>101 316</b>

31/12/2017	Charges			Produits	
	Locations immobilières	Prestations de services	Autres	Prestations de services	Autres
Société Mère	208 000	516 000	39 775		29 747
Filiales Intégration Globale	421 350	424 458	75 389	244 130	17 285
<b>Total</b>	<b>629 350</b>	<b>940 458</b>	<b>115 164</b>	<b>244 130</b>	<b>47 032</b>

Les soldes à la clôture se ventilent ainsi :

31/12/2018	Clients	Autres Créesances	Fournisseurs	Autres Dettes
Société Mère	49 955	2 272 797	198 000	
Filiales Intégration Globale	87 873	64 417	163 927	2 466
<b>Total</b>	<b>137 828</b>	<b>2 337 214</b>	<b>361 927</b>	<b>2 466</b>

Il n'y a pas de créances douteuses ou litigieuses. Le groupe n'a donc pas constitué de provisions liées au montant des soldes.

Toutes les transactions effectuées avec des parties liées sont facturées à des conditions normales et selon des modalités courantes.

## Note 8 – Informations sur les engagements hors bilan

Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels au 31/12/2018	Engagements résiduels au 31/12/2017
<b>APEGELEC :</b>			
Créances cédés	Affacturage	2 203 268	1 585 020
<b>OCAM :</b>			
Créances cédés	Affacturage	227 382	174 985
<b>LCF :</b>			
Créances cédés	Affacturage	1 231 127	1 060 094
<b>HIOLE TECHNOLOGIES :</b>			
Contrat OSEO Financement	Créances données en garantie	647 065	571 265

## Engagement de location simple

Les engagements de loyers minimaux non résiliables de location simple se ventilent ainsi :

31/12/2018	Total	<1an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Locations Immobilières	3 094 813	1 477 758	1 610 957	6 098
Locations Mobilières				
<b>Totaux</b>	<b>3 094 813</b>	<b>1 477 758</b>	<b>1 610 957</b>	<b>6 098</b>

31/12/2017	Total	<1an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Locations Immobilières	3 772 006	1 484 027	2 197 348	90 632
Locations Mobilières				
<b>Totaux</b>	<b>3 772 006</b>	<b>1 484 027</b>	<b>2 197 348</b>	<b>90 632</b>

Les principales locations immobilières sont conclues à des conditions courantes selon des baux renouvelables avec une périodicité de 3, 6 et 9 ans.

## Note 9 – Informations sur l'exposition aux risques

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement...).

### 9 – 1 Les risques financiers

#### Risque de taux :

Le groupe HIOILLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2018, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables s'élève à 1 300 000 €. Une variation de 1 % des taux aurait donc un impact de 13 000 €.

#### Endettement au 31/12/2018

Répartition par échéance	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		total	
	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe
Dettes financières	130 523	2 634 244	1 300 000	4 178 995			1 430 523	6 813 239
Dont concours bancaire courant	130 523						130 523	
Trésorerie	(7 043 341)						(7 043 341)	
Position nette avant trésorerie	(6 912 818)	2 634 244	1 300 000	4 178 995			(5 612 818)	6 813 239
Produits dérivés								
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(6 912 818)</b>	<b>2 634 244</b>	<b>1 300 000</b>	<b>4 178 995</b>			<b>(5 612 818)</b>	<b>6 813 239</b>

### Endettement au 31/12/2017

Répartition par échéance	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		total	
	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe
Dettes financières	162 033	2 837 814	1 700 000	4 221 045			1 862 033	7 058 859
Dont concours bancaire courant	162 033						162 033	
Trésorerie	(7 561 364)						(7 561 364)	
Position nette avant trésorerie	(7 399 331)	2 837 814	1 700 000	4 221 045			(5 699 331)	7 058 859
Produits dérivés								
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(7 399 331)</b>	<b>2 837 814</b>	<b>1 700 000</b>	<b>4 221 045</b>			<b>(5 699 331)</b>	<b>7 058 859</b>

#### Risques de liquidité liés à l'obtention de financements :

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « Groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la Direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants. Sur 2018, les sociétés APEGELEC, OUEST Câblage Aéronautique et Marine et Le Câblage Français ont eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES, TEAM TURBO MACHINES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès de l'organisme OSEO.

La trésorerie disponible est investie à court terme dans des placements monétaires sans risques.

#### Risques de change :

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

#### Risques actions :

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

## 9 – 2 Les risques juridiques

#### Evolution de la réglementation :

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée.

HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

#### Litiges commerciaux :

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités.

## **9 – 3 Les risques opérationnels**

### **Risques clients :**

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : **Alstom 14.8 % et Bombardier 18.1%**. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi sites, de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE et HIOLLE TECHNOLOGIES ont des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie Atradius.

### **Risques fournisseurs et sous-traitance :**

Les fournisseurs du groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé et le risque de dépendance est faible.

### **Risques environnementaux et technologiques :**

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux, et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

### **Risques marchés et concurrence :**

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier.

HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

### **Risques fiscaux et sociaux :**

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31/12/2018 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du groupe.

### **Evénements postérieurs à la clôture :**

Les évènements ci-après sont survenus après la date de clôture de l'exercice :

La société AMODIAG Environnement a signé un protocole d'accord avec Mr et Mme Nantais, pour le rachat de 100 % des titres de la société DOMEA, qui développe une activité complémentaire à AMODIAG dans l'ingénierie en VRD. Cette acquisition d'un montant de 50 000 euros devra avoir lieu au plus tard le 30 avril 2019, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**PARTIE IV**  
**COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018**

**I – BILAN**

<b>ACTIF</b>	Brut	Amort. et Prov.	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits similaires	56 062	54 241	1 821	2 720
Autres immobilisations incorporelles	127 900	60 397	67 503	110 136
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Instal. techniques, mat. et outil. industriels	6 800		6 800	6 800
Autres immobilisations corporelles	563 500	454 232	109 268	160 195
Immobilisations corporelles en cours				
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	27 726 244	9 714 541	18 011 703	16 814 100
Créances rattachées à des participations	6 469 481	1 656 286	4 813 195	4 728 091
Autres immobilisations financières	2 675 585	1 545 935	1 129 650	1 016 840
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>37 625 571</b>	<b>13 485 631</b>	<b>24 139 940</b>	<b>22 838 882</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 095 136	325 924	1 769 212	1 149 061
Autres créances	3 820 824		3 820 824	3 973 185
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 614 265		1 614 265	3 105 337
Disponibilités	915 148		915 148	145 247
Charges constatées d'avance	26 071		26 071	24 143
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 471 443</b>	<b>325 924</b>	<b>8 145 520</b>	<b>8 396 974</b>
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 097 014</b>	<b>13 811 555</b>	<b>32 285 460</b>	<b>31 235 855</b>
 <b>PASSIF</b>				
			31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social			10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			6 266 724	6 266 724
Réserve légale			1 000 000	1 000 000
Réserves réglementées			2 631 574	2 637 707
Autres réserves				
Report à nouveau			1 781 807	926 271
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 473 638	1 858 402
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 153 744</b>		<b>22 689 105</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			1 645 000	1 638 312
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 645 000</b>		<b>1 638 312</b>	
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 752 176	2 286 592
Emprunts et dettes financières divers			2 118 600	3 389 782
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			632 265	478 833
Dettes fiscales et sociales			610 713	474 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 861	24 037
Autres dettes			370 101	254 430
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>6 486 716</b>		<b>6 908 438</b>	
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>32 285 460</b>		<b>31 235 855</b>	

## II - COMPTE DE RESULTAT

	France	Export	31/12/2018	31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Biens				
Services	2 427 600	300 453	2 728 054	2 052 407
Chiffre d'affaires net	2 427 600	300 453	2 728 054	2 052 407
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov. Transfert de charges			121 292	728 836
<u>Autres produits</u>			7 409	2 417
Total des produits d'exploitation (I)			2 856 755	2 783 660
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.			4 188	5 163
Variation de stock (matières prem. et approv.)				
Autres achats et charges externes			1 671 485	1 456 385
Impôts, taxes et versements assimilés			152 628	70 752
Salaires et traitements			531 793	548 577
Charges sociales			207 269	202 370
Dotations d'exploitation :				
- sur immobilisations : dotations aux amort.			106 230	79 340
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- pour risques et charges : dotations aux prov.				
Autres charges			12 548	578 188
Total des charges d'exploitation (II)			2 686 140	2 940 774
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			170 615	-157 114
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 814 530	1 973 786
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			20	141
Autres intérêts et produits assimilés			30 757	27 986
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			1 311 089	324 057
Différence positive de change			59	
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (III)			3 156 454	2 325 970
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			965 780	431 126
Intérêts et charges assimilées			55 377	99 421
Différences négatives de change			3 056	3 918
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (IV)			1 024 213	534 466
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>			2 132 241	1 791 504
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>			2 302 856	1 634 390
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			216 420	80 887
Reprises sur provisions et transferts de charges			98 861	
Total des produits exceptionnels (V)			315 281	80 887
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			126	262
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			208 093	139 158
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			105 549	156 137
Total des charges exceptionnelles (VI)			313 767	295 558
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>			1 514	-214 680
Impôts sur les bénéfices			-169 268	-438 683
Total des produits (I + III + V)			6 328 490	5 190 517
Total des charges (II + IV + VI)			3 854 852	3 332 115
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			2 473 638	1 858 402
(Total des produits – total des charges)				

### III - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

#### **1. Principes et méthodes comptables - Faits caractéristiques**

##### **1.1. Principes et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe fondamental de régularité et de sincérité et du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le Code de commerce et le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation aux perspectives comptables ne s'est révélée impropre à donner une image fidèle.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Depuis 2005, les immobilisations et les amortissements ont été comptabilisés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture et de la détermination du montant des provisions, la valorisation des titres et créances rattachées à des participations Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.

Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

###### **1.1.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.  
Elles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 10 ans.

###### **1.1.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Les taux les plus couramment pratiqués sont :

<u>Immobilisations</u>	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Inst.générales agencts.amenagts	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Matériel de transport	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Mobilier	10 à 20 % L	10 à 20 % L

#### 1.1.3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. La société a opté pour le passage en charges des frais directement imputables aux acquisitions de titres et entièrement déductibles fiscalement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'usage est constituée des titres de participation et créances rattachées est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et en tenant compte d'une valorisation d'entreprise estimée à partir des perspectives de rentabilité (cash-flow, taux de croissance). Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini et actualisés. Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participation et/ou les créances rattachées aux titres (information détaillée en note 2.10).

#### 1.1.4. Crédits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ainsi, sur l'exercice 2018 des provisions pour dépréciation des actifs circulants (clients) et pour risques et charges ont été comptabilisées en tenant compte de l'évaluation des risques et des frais engagés dans les litiges commerciaux courus où des procédures sont engagées devant les tribunaux français.

#### 1.1.5. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

La provision pour restitution d'impôt calculée dans le cadre de l'intégration fiscale est limitée à la capacité des filiales présentant des déficits fiscaux à récupérer ces déficits grâce à des bénéfices futurs sur les 10 années suivantes.

#### 1.1.6. Chiffre d'affaires

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts engagés. Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque le résultat d'un contrat de prestations de services peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable.

#### 1.1.7. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.1.8. Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.1.9. Comptabilisation, présentation du CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi est comptabilisé au rythme de l'engagement ; il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS. En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013. Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont la minoration des charges sociales à hauteur de 13 197 €.

Le CICE a été utilisé pour renforcer la compétitivité et l'emploi de l'entreprise.

## **1.2. Faits caractéristiques**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'établit à 2 728 054 euros contre 2 052 407 euros en 2017.

Le résultat d'exploitation 2018 présente un bénéfice de 170 615 euros contre une perte de -157 114 euros en 2017. Les autres charges d'exploitation sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de « management fees » qui permettent d'équilibrer l'exploitation de HIOLLE Industries.

Le résultat financier 2018 est positif à hauteur de 2 132 241 euros.

Les produits financiers 2018 s'élevant à 3 156 K€ correspondent principalement à :

- des dividendes distribués par les filiales à hauteur de 1 702 K€ ;
- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 113 K€.
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 1 311 K€ dont :
  - 386 K€ pour les titres TEAM,
  - 129 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,
  - 629 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,
  - 167 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Les charges financières 2018 s'élevant à 1 024 K€ correspondent principalement à des provisions pour dépréciation des titres de participation pour 966 K€ dont :

966 K€ pour les titres GRAFF.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 514 euros. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 98 861 euros suite à la sortie de périmètre de la société THERMIVAL.

Le résultat net comptable 2018 est bénéficiaire de 2 473 638 euros, tenant compte notamment d'une économie d'impôt sur les sociétés liée à l'intégration fiscale de 169 268 euros.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société Hiolle Industries a fait l'acquisition de :

- 0,01 % de la société TEAM pour un montant de 708,50 euros ;
- 100 % de la société HIOLLE INDUSTRIES CANADA lors de sa création pour un montant de 20 000 CAD, soit 13 377,75 euros ;
- 49 % de la société HYPERCO INTERNATIONAL pour un montant de 1 107 500 euros portant ainsi sa participation à 100 %.

Elle a cédé la totalité des actions détenues dans la SAS THERMIVAL pour un montant de 105 491 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2 752 176 euros, pour une trésorerie de 2 529 412 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette négative de 222 764 euros à fin 2018.

Une nouvelle dette d'un montant de 1 000 000 euros a été souscrite auprès de la Banque Palatine pour financer l'acquisition de titres de la société HYPERCO INTERNATIONAL.

## **2. Notes sur le bilan**

### 2.1. Etats des immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions, apports reçus	Cessions, mises hors service, apports effectués	Valeur brute en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	183 423	538		183 962
Total 1	183 423	538		183 962
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques et outillage industriel	6 800			6 800
Installations générales, agencements	297 600			297 600
Matériel de transport	28 624			28 624
Matériel de bureau, informatique et mobilier	226 044	11 232		237 276
Immobilisations corporelles en cours				
Total 2	559 067	11 232		570 300
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	33 091 470	1 943 784	839 530	34 195 725
Autres immobilisations financières	2 729 630	2 911	56 956	2 675 585
Total 3	35 821 101	1 946 695	896 485	36 871 310
Total général	36 563 591	1 958 465	896 485	37 625 571

### 2.2. Etats des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant En début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	70 567	44 071		114 638
Total 1	70 567	44 071		114 638
Installations générales, agencements	392 073	62 159		454 232
Total 2	392 073	62 159		454 232
Total général	462 640	106 230		568 870

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements amortissements fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Autres immobilisations incorporelles							
Total I							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Installations générales, agencements							
Matériel de bureau, Informatique et mobilier							
Total II							
Total général							

### 2.3. « Tableau – Liste » des filiales et des participations (*détention directe*)

Filiales et participations			Capital	Capitaux propres au 31/12/2018	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2018	
Dénomination	Siège Social	Siren				Brute	Nette
SAS TEAM	54 rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES	318 920 089	5 204 590	4 736 751	99.98	5 175 147	4 000 000
SA EUROP'USINAGE	2 rue du Commerce 59590 RAISMES	408 629 343	1 119 090	-418 188	98.68	907 006	0
SASAMODIAGENVIRONNEMENT	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	381 130 129	150 000	325 949	100	1 311 547	325 000
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Zone d'activités La Vallée Rue de la Chaussée Romaine BP 205 02105 SAINT-QUENTIN CEDEX	394 955 314	500 000	1 109 336	100	4 700 000	1 110 000
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	9 Avenue Marc Lefrancq ZAC Valenciennes Rouvignies 5921 PROUVY	332 909 647	1 650 000	8 412 057	100	999 511	999 511
SAS RHEA	Zone industrielle du Moulin Rue du Moulin 59193 ERQUINGHEM LYS	351 040 464	160 000	568 529	100	700 000	700 000
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Douar Laklouche – Route d'El Jadida LISSASFA – CASABLANCA - MAROC	NA	1 000 000 Dirhams	-521 473 Dirhams	99.60	23 258	0
SAS GRAFF	4 rue des Mésanges 57 290 FAMECK	303 847 131	1 350 000	6 033 970	100	6 999 750	6 400 000
SAS MECATEL	ZI TECHNOPARC FUTURA 62400 BETHUNE	445 247 026	100 000	NC	0	2 800 000	0
SAS TEAM TURBO MACHINES	Allée de Caillemare 27310 LA TRINITE DE THOUBERVILLE	818 167 272	250 000	1 449 964	80	200 000	200 000
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Route Nationale n°08 16200 ALGER – ALGERIE	NA	10 000 000 Dinars	32 961 457 Dinars	49	44 336	44 336
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Route de Pré-Jacquet 1844 VILLENEUVE (VD) SUISSE	NA	20 000 Francs Suisse	320 982 Francs Suisse	100	18 841	18 841
SARL HYPERCO INTERNATIONAL	Les Champs Hues 22100 TRELIVAN	498 943 257	2 000	564 765	100	1 715 205	1 715 205
SARL DARD	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	494 765 753	90 000	9 581	100	1 951 996	1 951 996
SAS LE CABLAGE FRANCAIS	15 rue des Beaux Soleils 95520 OSNY	304 614 365	637 560	1 452 424	100 (direct + indirect)	3 648	3 648
SAS OUEST CABLAGE AERONAUTIQUE ET MARINE	Les Champs Hué 22100 TRELIVAN	313 741 639	165 920	328 603	51 (indirect)	0	0
SAS ATM	10 chemin du ruisseau 33650 MARTILLAC	833 207 525	200 000	237 938	75	150 000	150 000
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	43 rue Saint-Charles Ouest Longueuil – Québec - CANADA	NA	20 000 CAD	42 022 CAD	100	13 378	13 378
Autres titres immobilisés (1)						12 620	12 620

(1) pour mémoire : VALUTEC

« Tableau – Liste » des filiales et des participations (Suite)

Filiales et participations	Informations financières Suite (en euros)					
	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT 2018	Résultats 2018	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
SAS TEAM	0		7 112 926	-21 208	0	
SAS EUROP'USINAGE	767 140		2 738 920	-67 272	0	
SAS AMODIAGENVIRONNEMENT	773 107		2 958 997	130 027	0	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	25 000		10 987 695	614 187	0	
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	0		30 451 944	2 219 731	1 485 000	
SAS RHEA	150 000		2 456 449	69 621	150 000	
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	669 404		20 105 981 Dirhams	1 092 856 Dirhams	0	
SAS GRAFF	500 000		8 259 897	-1 152 639	0	
SAS MECATEL	1 006 286				0	Société en LJ
SAS TEAM TURBO MACHINES	350 000		9 672 810	625 191	0	
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	90 208		266 557 654 Dinars	1 476 716 Dinars	5 800 000 Dinars	
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	300 887		1 889 474 Francs Suisse	221 848 Francs Suisse	50 000 Francs Suisse	
SARL HYPERCO INTERNATIONAL	514 515		0	(22 395)	0	
SARL DARD	963 343		0	(20 467)	0	
SAS LE CABLAGE FRANÇAIS	0		5 884 608	701 888	0	
SAS OUEST CABLAGE AERONAUTIQUE ET MARINE	0		1 654 587	217 651	0	
SAS ATM	256 560		745 807	37 938	0	1 <sup>ère</sup> clôture au 31/12/2018
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	0		943 733 CAD	22 022 CAD	0	1 <sup>ère</sup> clôture au 31/12/2019
Autres titres immobilisés					2 701	

#### 2.4. Actions propres

Les 247884 actions propres détenues au 31 décembre 2018 ont une valeur comptable de 2 631 667 euros, de laquelle il convient de déduire une provision pour dépréciation de 1 545 935 euros pour ajuster leur valeur au cours de 4,38 euros, cours moyen du mois de décembre. A ce titre une reprise sur provisions de 166 856 euros a été enregistrée dans les produits financiers 2018.

## 2.5. Valeurs mobilières de placement

Le poste Valeurs mobilières de placement comprend des placements monétaires sans risque à court terme. Les intérêts perçus en rémunération et les plus-values réalisées sur cessions sont comptabilisées en produits financiers.

## 2.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

## 2.7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance : 26 071 euros

- Maintenance informatique :	18 106 euros
- Assurance :	1 775 euros
- Télécommunications :	333 euros
- Locations mobilières :	23 euros
- Divers :	5 834 euros

Produits constatés d'avance : néant

## 2.8. Capital social

Le capital social, composé uniquement d'actions ordinaires, s'élève à 10.000.000 euros représenté par 9 421 056 actions.

## 2.9. Variation des capitaux propres

En euros	2018
<i>Situation à l'ouverture de l'exercice :</i>	
<i>Capitaux propres au 31/12/2016 avant distribution sur résultats antérieurs</i>	22 689 105
<i>Distribution sur résultats antérieurs</i>	1 036 316
<i>Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs</i>	21 652 789
<i>Variation en cours d'exercice</i>	2 473 638
<i>Variation des réserves</i>	
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
<i>Variation report à nouveau</i>	
<i>Autres variations</i>	27 317
<i>Solde</i>	2 500 955
<i>Situation à la clôture de l'exercice :</i>	
<i>Capitaux propres avant répartition</i>	24 153 744

Au 31 décembre 2018, la société détenait 2 631 667 euros d'actions propres, et une réserve indisponible de 2 631 574 euros. Conformément à l'article L225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, cette réserve indisponible sera ajustée pour couvrir le montant détenu en actions propres.

## 2.10. Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour risques					
Provision pour pertes de change					
Provisions pour charges					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour risques					
	1 638 312	105 549		98 861	1 645 000
Dépréciations					
Sur Titres de participation & créances rattachées	11 549 279	965 780		1 144 233	11 370 827
Sur autres immobilisations financ	1 712 790			166 856	1 545 935
Sur comptes clients	325 924				325 924
Autres dépréciations					
Total général	15 226 306	1 071 329		1 409 950	14 887 685

Les principales hypothèses utilisées au 31/12/2018 dans le cadre des tests de perte de valeur sur titres et créances rattachées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation après impôt : 9% (11,5% avant impôt), taux identique à celui du 31/12/2017
- Taux de croissance à l'infini : 2%
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 5 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale ; les business-plan sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

## 2.11. Echéances des créances et des dettes

ETATS DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé :</i> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	6 469 481 43 918		6 469 481 43 918
Total 1	6 513 399		6 513 399
<i>De l'actif circulant :</i> Clients douteux Créances clients Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat, impôt sur les bénéfices Etat, Taxe sur la valeur ajoutée Etat, Divers Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avance	380 799 1 714 337 6 000 590 665 150 100 3 058 808 15 251 26 071	1 714 337 6 000 590 665 150 100 3 058 808 15 251 26 071	380 799
Total 2	5 942 031	5 561 322	380 799
Total général	12 455 430	5 561 322	6 894 198

ETATS DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
A 1 an maximum à l'origine	2 752 176	717 851	2 034 325	
A plus d'1 an à l'origine	1 502 938	1 502 938		
Emprunts et dettes financières divers	632 265	632 265		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 600	169 600		
Personnel et comptes rattachés	109 207	109 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	310 090	310 090		
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	21 816	21 816		
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	2 861	2 861		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	615 662	615 662		
Groupe et associés	370 101	370 101		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total général	6 486 716	4 452 391	2 034 325	

## 2.12. Produits à recevoir et Charges à payer

Etat des charges à payer

Dettes	Montant
<i>Emprunts et dettes financières</i>	
Provision intérêts courus sur emprunt	596
<i>Banques</i>	
Intérêts courus	
<i>Autres dettes</i>	
Autres dettes	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	
Factures non parvenues	161 486
Avoirs à établir	362 204
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
Provision pour congés à payer	53 363
Provision pour repos à payer	7 593
Provision pour prime à payer	6 000
Organismes sociaux charges à payer	6 206
Etat charges à payer	21 193
Total général	618 640

Etat des produits à recevoir

Créances	Montant
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
Factures à établir	385 378
<i>Autres créances</i>	
Avoirs à recevoir	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	
Intérêts courus sur placements	
<i>Banques</i>	
Intérêts courus	221
Total général	385 599

### **3. Notes sur le compte de résultat**

#### **3.1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 2 728 054 €.

Il se répartit comme suit :

Prestations de services	2 576 889 euros
Locations	151 165 euros
Réalisation : France	2 427 600 euros
Export	300 453 euros

#### **3.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leur fonction de mandataire social**

	2018	2017
Rémunérations fixes	116 700	116 000
Rémunérations variables		
Rémunérations exceptionnelles		
Jetons de présence	16 000	16 000
Avantages en nature (véhicules)	0	0
Totaux	132 700	132 000

#### **3.3. Transferts de charges**

Il s'agit de remboursements :

- d'aides à l'embauche : 52 €
  - de charges externes : 121 240 €
- 121 292 €

#### **3.4. Produits et charges financières**

##### *Produits financiers*

Ils correspondent principalement, d'une part, à des intérêts en rémunération des avances en comptes courants. Le taux pour 2018 est de 1,47 %.

Filiales et participations	Montant
EUROP'USINAGE	10 922
THERMIVAL	1 236
AMODIAG ENVIRONNEMENT	12 753
HIOILLE DEVELOPPEMENT	29 874
APEGELEC INDUSTRIES	4 351
RHEA	1 708
GRAFF	7 116
HIOILLE INDUSTRIES MAROC	9 228
TTM	5 145
HYPERCO	5 701
DARD	15 108
HIOILLE INDUSTRIES SUISSE	4 532
OCAM	1 227
ATM	4 106
Total	113 006

Et, ils représentent d'autre part des dividendes.

Filiales et participations	Montant €
HIOILLE TECHNOLOGIES	1 485 000
RHEA	150 000
HIOILLE INDUSTRIES ALGERIE (5 800 000 dinars)	20 673
HIOILLE INDUSTRIES SUISSE (50 000 CHF)	43 150
VALUTEC	2 701
Total	1 701 524

En sus, les reprises de provision pour dépréciation à hauteur de 166 856 € qui concernent les actions propres, à hauteur de 386 489 € pour notre filiale TEAM, à hauteur de 129 118 € pour notre filiale AMODIAG ENVIRONNEMENT et à hauteur de 628 626 € pour notre filiale APEGELEC INDUSTRIE.

#### *Charges financières*

Ce sont principalement d'une part les intérêts des prêts consentis par les filiales pour 35 501 € détaillés comme suit :

Filiales et participations	Montant
TEAM	18 624
HIOILLE TECHNOLOGIES	12 603
LE CABLAGE FRANÇAIS	4 274
Total	35 501

- les intérêts sur emprunts et dettes assimilés pour 19 743 €,
- et d'autre part des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières à hauteur de 965 780 € (dépréciations des titres GRAFF).

#### 3.5. Détail des produits et charges exceptionnels

Descriptifs	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif		216 420
Reprise/provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		98 861
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Total produits exceptionnels		315 281
Autres charges exceptionnelles	126	
Valeurs nettes comptable des actifs cédés	208 093	
Dotation provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale	105 549	
Dot. amortissements dérogatoires		
Total charges exceptionnelles	313 767	

#### 3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Impôt dû
Sur résultat d'exploitation	0
Sur résultat financier	0
Sur résultat exceptionnel	0
Crédits d'impôts	0
Contributions additionnelles	0
Carry-back	0
Divers	0
Impact de l'intégration fiscale – Produit	-169 268
Total IS	-169 268

### 3.7. Frais de recherche et de développement

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

## **4. Autres Informations**

### 4.1. Engagements financiers

*Dettes garanties par des sûretés réelles*

Nature de la garantie	Garantie
Garantie / emprunt de 1 millions d'euros contracté par HIOLLE Industries relatif au rachat des titres HYPERCO International	Nantissemement de l'intégralité des titres HYPERCO International AU PROFIT DE Banque Palatine

*Cautions données et autres engagements*

Filiales Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels Au 31/12/2018 En euros
HIOLLE TECHNOLOGIES : - Affaire ALSTOM Transports (MF2000) - Affaire BOMBARDIER Transport (RATP MF2000)	Garanties à 1ère demande	208 892 77 360
TTM : -Emprunt CDN 200 K€	Caution solidaire	130 443
APEGELEC : -Emprunt CIC de 225 K€ (04/2017)	Caution solidaire	154 236
AMODIAG Environnement : -Emprunt Banque Populaire de 150 K€	Caution solidaire	90 918

*Garanties accordées aux clients*

Néant.

*Engagements de retraite*

La provision s'élève à 43 590 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- taux d'actualisation Ibox : 1.90 %
- taux de progression des salaires : 1.00 %
- taux d'inflation : 0%

### 4.2. Effectif

L'effectif de la société HIOLLE Industries au 31 Décembre 2018 est de 11 personnes dont 5 cadres.

#### 4.3. Situation Fiscale différée

Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante :

- congés payés : 29 695 €

Déficits fiscaux non utilisés :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	8 234 792 €
Déficits imputés	439 771 €
Déficits reportables	7 795 021 €
Déficits de l'exercice	
Déficits restant à reporter	7 795 021 €

#### 4.4. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant
Emprunts et dettes	1 502 938
Créances rattachées à des participations	6 469 481
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 535
Créances clients et comptes rattachés	1 655 750
Autres créances	3 058 808
Autres dettes	977 866
Produits financiers	2 572 274
Charges financières	981 960

#### 4.5. Risques Actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie est placée en produits monétaires sans risque.

La société HIOLLE Industries est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base du cours de bourse moyen du dernier mois.

#### 4.6. Intégration fiscale

Il est rappelé que HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2001 avec toutes les filiales détenues à 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLLE Industries, en tant que société mère, paie l'impôt sur les sociétés, la liquidation et les 4 acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge de l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leur contribution.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2018 sont donc les suivantes :

- TEAM
- EUROP'USINAGE
- AMODIAG ENVIRONNEMENT
- APEGELEC INDUSTRIE
- HIOLLE TECHNOLOGIES
- RHEA
- GRAFF
- MECATEL

La société THERMIVAL est sortie du périmètre d'intégration fiscale suite à cession des actions le 1<sup>er</sup> juin 2018.

#### 4.7. Consolidation

Depuis son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris, le groupe HIOLLE Industries est tenu de présenter des comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur.

La société HIOLLE INDUSTRIES est elle-même incluse dans le périmètre de consolidation de HIOLLE DEVELOPPEMENT (anciennement dénommée HIOLLE FINANCES, 54 Rue Ernest Macarez, 59300 VALENCIENNES).

#### 4.8. Actifs et passifs éventuels

##### *Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions*

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

##### *Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions*

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige. Etant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.
- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé restent en cours et sont sans évolution par rapport à l'exercice précédent. Ces dossiers n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif sur les comptes.

#### 4.9. Evènement postérieur à la clôture

Néant

**PARTIE V- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de la société Hiolle Industries,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Hiolle Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les évolutions présentées dans la note « Changement de méthodes et de présentation » de l'annexe aux comptes consolidés.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ▶ Votre groupe procède chaque année à un test de dépréciation des *goodwills* et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.3 « Goodwills – Regroupement d'entreprises » et 4-1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les UGT définies par le groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 3.3 et 4.1 de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, les prévisions reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- ▶ Votre groupe constate dans ses comptes consolidés le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 3.3 de l'annexe des comptes consolidés « Comptabilisation du chiffre d'affaires ». Le degré d'avancement et la marge sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par votre groupe, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- ▶ Votre groupe constitue des provisions telles que décrites dans la note 3.3 « Provisions » de l'annexe des comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre groupe, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale et à vérifier que les notes 3.3 « Provisions », 4.12 « Provisions pour risques et charges » et 4.14 « Actifs et passifs éventuels » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Orléans et Lille, le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ORCOM AUDIT  
Bruno Rouillé

ERNST & YOUNG Audit  
Sandrine Ledez

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de la société Hiolle Industries S.A.,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hiolle Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Provisions :** la note « 1.1.5. Provisions » de l'annexe des comptes annuels expose l'approche retenue pour l'estimation de la provision pour restitution d'impôt calculée dans le cadre de l'intégration fiscale. Nous avons obtenu les éléments probants recherchés sur le caractère raisonnable de l'évaluation de cette provision. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.
- **Valorisation des titres de participation et des créances rattachées :** les notes 1.1.3. et 2.1.0. de l'annexe des comptes annuels exposent l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation et des créances rattachées, approche qui implique des estimations. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette approche, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, contrôlé les calculs effectués par votre société, examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction générale et vérifié que ces notes de l'annexe aux états financiers donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 1. « *Principes et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **▪ Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

### **▪ Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **▪ Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans et à Lille, le 25 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Sandrine Ledez

ORCOM AUDIT

Bruno Rouillé



**Groupe HIOILLE Industries**  
9 Avenue Marc Lefrancq  
ZAC Valenciennes Rouvignies  
59121 PROUVY

Tél. : +33 (0)3.27.47.50.00  
Fax : +33 (0)3.27.47.50.40

[www.hiolle-industries.fr](http://www.hiolle-industries.fr)  
[contact@hiolle-industries.fr](mailto:contact@hiolle-industries.fr)